

Femmes palestiniennes détenues
L'AUTRE VISAGE DU 8 MARS P 16

L'EXPRESS
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 9 mars 2026 / N° 1291 / PRIX 20 DA



Décès de Mohamed Hansal, légende de l'arbitrage P 16

Réunion du Conseil des ministres

LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION : Les instructions fermes du président Tebboune

Le chef de l'État a insisté sur la nécessité de contrôler strictement le marché et de sanctionner sévèrement les spéculateurs. P 2



APRÈS LA MORT DE KHAMENEI, TÉHÉRAN CHOISIT UN NOUVEAU LEADER P 4



Coupe du monde 2026 de gymnastique
KAYLIA NEMOUR DÉCROCHE L'ARGENT À LA POUTRE P 16

PROJET DE LOI CRIMINALISANT LE COLONIALISME Vote décisif aujourd'hui à l'APN

L'Algérie exige la reconnaissance de la vérité et de la responsabilité morale, sans conditionner le dossier à des réparations monétaires systématiques. Les peines pour apologie du colonialisme ont été harmonisées et durcies. P 4



Banque nationale de semences
Yacine Ould appelle à accélérer sa mise en service

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine Ould, a effectué une visite de terrain au projet de la Banque nationale de semences, au cours de laquelle il a inspecté les différents départements et laboratoires que compte cette infrastructure scientifique, indique un communiqué du ministère publié hier. Lors de cette visite, le ministre a pris connaissance, selon la même source, de « l'état d'avancement de l'équipement de cette structure en moyens matériels et humains nécessaires, en prévision de sa mise en service », appelant à « se conformer aux normes internationales applicables aux banques de gènes ». Dans le même contexte, le ministre a également insisté, ajoute le communiqué, sur « la nécessité de remédier rapidement à certaines insuffisances constatées afin de mettre en service cet édifice scientifique stratégique dans le domaine de la sécurité alimentaire nationale ». Au cours de cette visite, Yacine Ould a également inspecté, selon le communiqué du ministère de l'Agriculture, « les différents laboratoires de recherche que compte cette station, notamment le laboratoire de biotechnologie et d'amélioration des plantes (culture in vitro du palmier dattier et utilisation de la biologie moléculaire pour accélérer le développement de nouvelles variétés de céréales telles que le blé, l'orge et le triticale), le laboratoire de production animale (valorisation des ressources génétiques animales, préservation de la biodiversité animale et qualité du miel), le laboratoire de technologie alimentaire (qualité de l'huile d'olive, sécurité sanitaire des aliments à l'aide de techniques nucléaires et extraction de molécules biologiquement actives), ainsi que le laboratoire de bioclimatologie et d'irrigation agricole, où certaines techniques d'irrigation intelligente ont été présentées ». Cette visite a permis, conclut la même source, « de prendre connaissance de l'important travail de recherche mené sur le terrain par les chercheurs, malgré le manque considérable de moyens matériels et humains. Le ministre a ainsi demandé de recenser l'ensemble des insuffisances afin d'y remédier et de renforcer les capacités de l'institut, ce qui contribuera au développement de la recherche agricole et à sa capacité à relever les défis actuels liés à la sécurité alimentaire ».

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES
Lutte contre la spéculation : Les instructions fermes du président Tebboune

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a tranché hier, lors de la réunion du Conseil des ministres, sur plusieurs dossiers touchant directement le quotidien et le pouvoir d'achat des citoyens, de la préparation de l'Aïd el-Adha au devenir de la jeunesse, en passant par la sécurité alimentaire et l'organisation des prochaines élections.

PAR BOUALEM B

Parmi les décisions annoncées figure l'opération d'importation d'un million de moutons en prévision de l'Aïd el-Adha, engagée depuis janvier. Le chef de l'État a fixé un plafond de 50 000 dinars pour le prix de vente du mouton sacrificiel importé, afin de contenir la flambée récurrente des prix et de prévenir les pratiques spéculatives qui rendent chaque année le sacrifice inaccessible à de nombreux ménages. Pour garantir le respect de ce plafond, des instructions strictes ont été données pour contrôler toute la chaîne, de l'importation à la commercialisation, avec tolérance zéro envers la fraude, la contrebande et les intermédiaires véreux. Le président de la république a en outre ordonné un contrôle quotidien et rigoureux des spéculateurs sur certains fruits et viandes importés. Les personnes impliquées devront être radiées et se verront interdire toute opération d'importation ou activité commerciale, soulignant ainsi que la bataille pour le pouvoir d'achat passe aussi par la régulation et la moralisation des circuits de distribution. La sécurité alimentaire était également au cœur du Conseil, notamment la lutte contre antiacridienne dans l'extrême Sud et les zones frontalières. Le président a ordonné de doubler les capacités de lutte, en recourant à des moyens scientifiques modernes, tels que la pulvérisation aérienne et l'exploitation des images satellitaires nationales, pour anticiper et neutraliser les essais destructeurs. Sur le plan institutionnel, le projet de



loi modifiant les circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pourvoir à l'Assemblée populaire nationale a été examiné. Abdelmadjid Tebboune a demandé de réviser le texte en associant davantage les partis politiques et a préconisé un débat élargi avant l'adoption définitive. Une commission dédiée sera installée à la Présidence pour affiner la carte électorale et déterminer le nombre de sièges en tenant compte des réalités démographiques et des prochaines échéances législatives. Il a également abordé le Plan national de la jeunesse 2026-2029, réaffirmant le droit des jeunes à l'emploi, aux soins et à une vie digne, tout en les protégeant de toute forme d'exploitation. Il a ordonné un audit immédiat pour comprendre pourquoi

certains jeunes ne perçoivent pas l'allocation chômage et corriger rapidement les dysfonctionnements. Il a également demandé de renforcer la lutte contre la drogue en milieu juvénile, de développer les sports scolaires et universitaires, et de resserrer les liens avec la diaspora à travers des programmes co-conçus avec les jeunes eux-mêmes. Sur le volet infrastructures, le président a insisté sur la création d'au moins une auberge de jeunesse par commune et sur l'agrandissement des structures existantes, pour en faire de véritables espaces de vie, d'échanges et de formation, dans le cadre d'une participation active des jeunes à la prise de décision publique. Enfin, le Plan national d'adaptation au climat a été abordé, avec un accent sur

la protection de la santé des citoyens et la préservation de l'environnement. Le président a ordonné de multiplier les laboratoires de contrôle des produits importés et d'accélérer le traitement des eaux usées pour atteindre un taux de réutilisation d'au moins 30 %, rappelant que la sécurité sanitaire et environnementale s'inscrit désormais pleinement dans la sécurité nationale. Les préparatifs de la saison du Hajj ont également été passés en revue, avec un accent sur la fluidité de l'organisation et l'accompagnement des pèlerins. Le président a insisté sur le travail de terrain, la coordination logistique et la vigilance des différents intervenants, afin de garantir un encadrement digne de l'importance spirituelle de ce rendez-vous. ■

Examinée lors d'une réunion interministérielle
Une stratégie nationale pour la gestion des risques majeurs

PAR MAHREZ Z.

La présentation de la stratégie nationale de gestion des risques majeurs à l'horizon 2035, élaborée par des experts nationaux, conformément aux orientations du président de la République, était au centre d'une réunion interministérielle présidée samedi par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb. « Cette stratégie, dont la mise en œuvre repose sur des plans d'action annuels assortis d'objectifs clairs et d'une répartition précise des responsabilités entre les différents secteurs, s'inscrit dans le « Cadre d'action de Sendai », adopté par les Nations unies comme référence internationale pour la réduction des pertes liées aux catastrophes et de leurs effets négatifs », indique un communiqué des services du Premier ministre. Le Cadre de Sendai, dont l'Algérie est signataire, incite les États à agir en amont des catastrophes afin de réduire les facteurs de vulnérabilité et d'accroître la résilience des infrastructures et des populations. Le document constitue également « un jalon important dans le processus de renforcement

du système national de prévention des risques de catastrophes et de prise en charge de leurs conséquences, et un additif pratique à la nouvelle loi sur la prévention, l'intervention et la réduction des risques de catastrophes dans le cadre du développement durable, promulguée en 2024 ». Ce nouveau système tend à « renforcer les capacités nationales pour faire face aux différents risques de catastrophes, tout en améliorant la rapidité et l'efficacité de la prise en charge de leurs conséquences », selon le communiqué. Le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, visant à réduire significativement les pertes humaines, économiques et environnementales liées aux catastrophes d'ici à 2030 a été adopté lors de la troisième Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe tenue à Sendai, au Japon. Il fixe quatre priorités majeures : mieux comprendre les risques, renforcer leur gouvernance, investir dans la prévention et améliorer la préparation aux catastrophes afin de reconstruire de manière plus résiliente après les crises. L'Algérie poursuit une stratégie de prévention

contre plusieurs types de catastrophes, notamment les séismes, les inondations, les incendies de forêt ou encore les épisodes de sécheresse et de désertification. Ces aléas ont déjà provoqué des pertes humaines et matérielles importantes au cours des dernières décennies, poussant les autorités à renforcer progressivement les mécanismes de prévention et de gestion des crises. Plusieurs instruments institutionnels ont été mis en place par le gouvernement pour concrétiser cet objectif à travers notamment la création de la Délégation nationale aux risques majeurs (DNRM), chargée de coordonner l'évaluation des risques, d'élaborer les stratégies de prévention et d'assurer la coordination entre les différents secteurs concernés. Parallèlement, la Direction générale de la Protection civile a vu ses capacités renforcées afin d'améliorer la rapidité et l'efficacité des interventions en cas de catastrophe. L'évolution du cadre juridique constitue également une étape importante, notamment à travers la loi n° 24-04 du 26 février 2024 relative à la prévention et à la réduction des risques de catastrophes. Le texte qui vise à inscrire durablement la gestion des

catastrophes dans les politiques de développement et d'aménagement du territoire, prévoit une gestion intégrée des risques, tout en renforçant le rôle des collectivités locales dans la prévention et la préparation aux crises. Une étude conjointe de la Banque mondiale (BM) et de la Délégation Nationale Des Risques Majeurs (DNRM), intitulée « Diagnostic sur la Gestion des Risques Climatiques et de Catastrophes en Algérie », rendue publique en 2023 a révélé que sur une période de quinze ans « le gouvernement a dépensé en moyenne environ 255 millions de dollars (35,14 milliards de dinars) par an pour faire face aux inondations, tremblements de terre et incendies de forêt, dont environ 70 % consacrés aux inondations. » En dépit des progrès importants réalisés, indique le rapport, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour approfondir les connaissances sur les risques climatiques et de catastrophes, promouvoir les investissements visant à réduire les risques d'inondations et d'incendies de forêt, et renforcer les systèmes d'alerte précoce.



Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zoulouache, Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023-70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT : **NOURDINE BRAHMI**

DIRECTEUR HONORAIRE: **ZAHIR MEHDAOUI**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION **RABAH YUCEF RABAH**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression d'Alger (SIA)

Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À L'OCCASION DU 8 MARS : « L'Algérie se construit avec vous et grâce à votre pleine participation »

À l'occasion du 8 Mars, Journée internationale des droits des femmes, le Président Abdelmadjid Tebboune a tenu à adresser un message fort et empreint de reconnaissance à toutes les Algériennes.

Dans le texte publié par la présidence, le Chef de l'État ne s'est pas contenté de saluer une date symbolique, il a tracé un fil rouge entre les héroïnes de la guerre de Libération et les bâtisseuses de l'Algérie contemporaine en affirmant que, sans elles, ni le passé ni l'avenir du pays ne seraient ce qu'ils sont. Le Président a commencé par un hommage poignant aux figures historiques qui ont marqué la lutte pour l'indépendance. « Vous êtes les dignes héritières de résistantes, de martyres et de moudjahidate », écrit-il, en citant nommément Lalla Fatma N'Soumer, Djamilia Bouhired, Meriem Bouatoura, Djamilia Bouazza, Djamilia Boupacha, Louisa Ighilahriz et Zohra Drif-Bitat. Ces noms, gravés dans la mémoire collective, incarnent, selon lui, « l'honneur et la gloire » dont les femmes d'aujourd'hui sont les légitimes dépositaires. Outre de rappeler ce passé glorieux, Tebboune a mis en avant les avancées concrètes réalisées sous son mandat. Il souligne, dans ce cadre, avec satisfaction que la présence féminine n'a jamais été aussi forte au gouvernement depuis l'indépendance, ni dans les assemblées élues, les institutions constitutionnelles, la justice, l'éducation, la santé ou l'économie. L'entrepreneuriat féminin et les programmes de « famille productive » sont particulièrement mis en exergue, tout comme la progression dans des secteurs clés autrefois aux mains quasiment du masculin. « L'Algérie est un véritable État de citoyenneté. Nous la construisons avec vous et



grâce à votre pleine participation », a déclaré le Président en insistant sur l'ouverture des « plus hautes responsabilités » aux femmes. Il affirme suivre personnellement la mise en œuvre des politiques d'autonomisation et de parité, principe inscrit dans la Constitution. L'on s'achemine sûrement vers une « intégration pleine et entière » des femmes dans la dynamique de transformation vers un État moderne. Le Chef de l'État a exprimé aussi sa fierté face aux réussites des Algériennes dans la créativité, l'innovation, la culture, l'art, le sport et même la préservation des valeurs et de l'identité nationale. « Le peuple algérien est fier de voir la femme de notre pays préserver notre patrimoine culturel et les traditions authentiques », note-t-il, en soulignant le rôle central qu'elle joue dans la transmission aux jeunes

générations, que ce soit à l'école ou au sein de la famille. Les femmes qui ont tenu bon durant les « années de la grande épreuve », c'est-à-dire la décennie noire du terrorisme, n'ont pas été oubliées. Enseignantes, médecins, journalistes, femmes rurales... Tebboune a salué leur courage et leur résilience. Elles ont été, dit-il, « au cœur du front de résistance » face aux menaces qui pesaient sur l'État et ses institutions. Le Président a adressé ses félicitations les plus chaleureuses aux Algériennes et à leurs familles, leur souhaitant « des jours bénis pour le reste de ce mois sacré ». Ce message résonne comme un appel à poursuivre le chemin tracé. Celui d'une société où la femme n'est plus seulement honorée pour ses sacrifices d'hier, mais pleinement associée à la construction de demain.

B. B.

Un hommage unanime

Du ministre de l'Intérieur au Chef d'Etat-Major de l'ANP, en passant par le président du Conseil de la nation, l'hommage à la femme algérienne était unanime, hier, à l'occasion de la célébration du 8 Mars. Ainsi, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a-t-il présidé une cérémonie en l'honneur des femmes de la Sûreté nationale et de pionnières dans divers domaines. La cérémonie, organisée samedi soir à l'Ecole supérieure de police Ali-Tounsi (Alger), a été marquée par la distinction de femmes qui se sont illustrées dans leur parcours professionnel, dont des moudjahidate, des ministres, des cadres supérieures et des employées du corps de la Sûreté nationale et des corps communs, ainsi que des cadres de plusieurs secteurs, et des journalistes. « Le 8 mars n'est pas seulement une date sur le calendrier, mais une étape symbolique mondiale pour rendre hommage à la femme et célébrer sa lutte et ses multiples contributions et apports dans divers domaines de la vie », a dit Saïd Sayoud à cette occasion. Et de poursuivre que la femme algérienne « demeure un modèle d'héroïsme et de sacrifice, ayant écrit des pages lumineuses dans le parcours de libération et d'édification de l'Etat », évoquant « toutes ces femmes pionnières qui ont fait la gloire de l'Algérie et ancré les valeurs de fidélité à la patrie », a-t-il rappelé. Il mettra également en avant « le rôle pionnier qu'assume aujourd'hui la femme algérienne dans le processus de construction et de développement, s'imposant brillamment dans différents secteurs, y compris les institutions sécuritaires, en premier lieu le corps de la Sûreté nationale, qui compte 20 833 femmes accomplissant leurs missions avec professionnalisme

et compétence dans diverses spécialités sécuritaires et de leadership », affirmera-t-il. « La femme a su occuper des postes de responsabilité, contribuant avec efficacité et compétence au renforcement de la sécurité et au service de la société, parallèlement à son rôle fondamental dans la construction de la famille et l'ancrage des valeurs nationales », a poursuivi le ministre avant de conclure que les progrès réalisés par la femme algérienne témoignaient de la vision judicieuse et du soutien continu « qu'accorde le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la femme algérienne, en ouvrant des horizons plus larges aux compétences féminines et en leur permettant d'accéder aux plus hautes fonctions et de participer activement à la décision nationale » a-t-il fait observer. Présent à la cérémonie, le Directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, a abondé dans le même sens. Dans une allocution lue en son nom par la Commissaire de police Souhila Hamel, il notera que « la femme algérienne demeure un modèle d'héroïsme et de sacrifice, ayant contribué avec honneur à la défense de la patrie et de sa souveraineté, aux côtés des hommes qui ont fait la gloire de l'Algérie », non sans saluer, à son tour, « l'attention particulière qu'attache le président de la République à la promotion de la place de la femme en favorisant son accession aux postes de responsabilité et sa participation active au service de la patrie », a rappelé Badaoui. Par ailleurs, le MDN, qui renferme également un grand nombre de femmes dans ses rangs, y est allé de ses marques d'égards et d'hommages. Ainsi, le Chef d'Etat-Major de l'ANP et ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, n'a pas manqué de louer la contribution des Algériennes au développe-

ment de la nation dans un message marquant la Journée de la femme. De fait, et dans un communiqué publié avant-hier, Saïd Chanegriha a adressé ses félicitations aux femmes servant dans l'Armée nationale populaire algérienne (ANP), militaires et civiles, et a salué leur rôle historique dans la construction des fondements de l'État algérien moderne et la préservation de la cohésion sociale, soulignant que les femmes algériennes constituaient depuis longtemps un pilier de la force et du progrès du pays, notant que leurs réalisations reflètent des générations de sacrifices, de persévérance et de dévouement. Le Chef d'Etat-Major de l'armée a également réaffirmé son engagement à renforcer la place des femmes au sein de l'institution militaire et à améliorer leurs conditions de travail, soulignant l'importance de l'égalité et de la dignité pour tous les membres des forces armées. Enfin, le président du Conseil de la nation n'a pas manqué lui non plus de féliciter la femme algérienne, saluant sa détermination et sa compétence dans l'édification du pays et la concrétisation de la démarche de l'Algérie victorieuse. « A l'occasion de la Journée internationale des femmes, je tiens à exprimer ma haute considération et mon profond respect à la femme algérienne qui n'a eu de cesse de contribuer, par sa détermination et sa compétence, à l'édification du pays et à la concrétisation de la démarche de l'Algérie victorieuse », a ainsi écrit Azzouz Nasri dans un post sur les réseaux sociaux. Tout comme le président du Sénat a salué les efforts de l'Etat pour « promouvoir la place de la femme, renforcer ses droits et lui permettre d'accomplir pleinement son rôle dans le processus de développement et la construction de l'avenir ».

N. B.

Éditorial l'EXPRESS

ALGÉRIENNES !

PAR NASSIM TERKI

Le 8 mars, en Algérie, n'est jamais une date neutre. La Journée internationale de la femme s'y inscrit dans une mémoire longue, où l'histoire politique, la guerre de libération et les combats sociaux se croisent. Dans le message qu'il a adressé aux Algériennes, le Président Abdelmadjid Tebboune a choisi de placer cette journée sous le signe de la continuité historique, celle qui relie les femmes d'aujourd'hui aux figures qui ont marqué les luttes du pays. Le Chef de l'État évoque d'abord l'héritage des résistantes et des combattantes. La référence à Lalla Fatma N'Soumer et à Djamilia Bouhired ouvre une longue évocation des femmes qui ont porté la lutte nationale, qu'elles soient moudjahidate, militantes ou martyrs. Dans ce récit, les noms de Zoubida Ould Kablia, Meriem Bouatoura, Djamilia Bouazza, Houria Touabal, Djamilia Boupacha, Louisa Ighil Ahriz ou encore Zohra Drif Bitat apparaissent comme les jalons d'une mémoire collective que l'État entend préserver. Le Président rappelle aussi le rôle joué par les femmes durant la décennie de violence terroriste, notamment celles qui ont payé le prix du devoir : enseignantes, médecins, journalistes ou femmes rurales confrontées à la brutalité de l'extrémisme. À travers elles, c'est une autre page de l'endurance nationale qui est convoquée. Le message prend ensuite un tour plus politique. Le Chef de l'État insiste sur la place croissante des femmes dans les institutions. Selon lui, l'Algérie enregistre aujourd'hui la plus forte présence féminine au sein du gouvernement depuis l'indépendance. Cette progression concerne aussi les assemblées élues, les institutions constitutionnelles et plusieurs secteurs stratégiques, de la justice à la santé en passant par l'éducation nationale. Mais le message présidentiel ne regarde pas seulement le passé. Il parle aussi du présent. Dans cette perspective, le Chef de l'État met en avant l'idée d'une « citoyenneté pleine », construite avec la participation des femmes. Il évoque également l'essor de l'entrepreneuriat féminin et les programmes destinés à soutenir la famille productive. L'objectif affiché reste l'autonomisation et la concrétisation du principe de parité inscrit dans la Constitution. Sur un registre plus symbolique, les femmes algériennes y sont saluées pour leur contribution à la créativité, à la culture, au sport et à la préservation du patrimoine social et moral du pays. Dans cette vision, elles apparaissent à la fois comme gardiennes de la mémoire nationale et actrices de l'Algérie qui se construit. À travers cet hommage appuyé, le Président cherche aussi à rappeler que l'histoire du pays, dans ses moments les plus décisifs, s'est écrite avec les femmes, et qu'elle continuera de s'écrire avec elles.

PROJET DE LOI CRIMINALISANT LE COLONIALISME

Vote décisif aujourd'hui à l'APN

La commission paritaire mixte des deux chambres du Parlement a rendu son rapport final sur le projet de loi criminalisant le colonialisme français dont le vote est prévu pour aujourd'hui à l'APN. Le texte, déjà adopté à l'unanimité fin décembre 2025 par les députés, mais retoqué en partie par le Conseil de la nation, sort renforcé de ces débats intenses.

PAR BOUALEM B.

Les amendements adoptés traduisent la volonté d'ancrer la reconnaissance des crimes coloniaux dans un cadre juridique solide, tout en alignant la législation sur la position officielle de l'État, qui privilégie la vérité historique à des demandes d'excuses ou de compensations financières globales. Le rapport met en avant plusieurs changements profonds. L'article 9, qui réclamait initialement des « excuses officielles » de la France, a été amendé pour se concentrer sur une « reconnaissance officielle » des crimes coloniaux. De même, les références à une « compensation » ou à une indemnisation globale ont été supprimées, notamment à l'article 10, au motif qu'elles s'écartent du discours présidentiel réaffirmé en 2024 et 2025 par Abdelmadjid Tebboune. L'Algérie exige la reconnaissance de la vérité et de la responsabilité morale, sans conditionner le dossier à des réparations monétaires systématiques. Les peines pour apologie ou promotion du colonialisme ont été harmonisées et durcies. Les articles 16 et 21 ont été fusionnés pour prévoir jusqu'à cinq ans de prison pour la « glorification du colonialisme », tandis que l'article 17 alourdit la sanction à dix ans en cas de diffusion de la pensée coloniale dans les milieux universitaires ou médiatiques. La description de la « trahison » a été simplifiée en supprimant l'adjectif « grande » à l'article 7, rendant la formulation plus précise et moins sujette à interprétation. Un point particulièrement symbolique et émouvant a résisté aux débats, celui du maintien explicite du « viol et esclavage sexuel » parmi les crimes coloniaux fixes. Malgré des pressions pour atténuer cette mention (qualifiée de crime contre l'humanité par la Convention de Rome), les députés ont insisté pour la conser-



ver, refusant toute concession sur les violations les plus intimes subies par les femmes algériennes pendant la colonisation. Cette inscription dans la loi marque une avancée inédite en Algérie, où ces actes, longtemps évoqués, surtout dans la littérature ou les témoignages, gagnent désormais un statut juridique clair et imprescriptible. La commission a aussi renforcé le rôle de la société civile (via l'article 26) dans la préservation de la mémoire nationale, et garanti (article 15) la dignité des résistants et des moudjahidine. Le rapport insiste sur l'esprit de responsabilité collective qui a présidé aux travaux. Il est ainsi fait état de discussions franches, de dépassement des clivages personnels, et de priorité absolue à l'intérêt national et à la cohérence juridique. Face aux critiques qui ont suivi le rejet des demandes d'excuses et d'indemnisation, la commission défend son choix comme une consolidation de la souveraineté algérienne. Cette loi, expli-

que-t-elle, fait passer la reconnaissance des crimes d'une exigence morale à un cadre institutionnel contraignant, protégeant la mémoire collective contre toute tentative de révisionnisme, de minimisation ou

d'embellissement. Elle s'inscrit pleinement dans la ligne tracée par le Président Tebboune. Une position de principe ferme, fondée sur le droit historique et la justice, sans compromettre la dignité du peuple

algérien. En ces temps où la mémoire reste un enjeu vivant, ce rapport final et les amendements qui l'accompagnent montrent que l'Algérie avance avec détermination et assurance. ■

Attaf participe aux travaux de la réunion du Conseil de la Ligue arabe sur la situation au Moyen-Orient

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a participé, hier, aux travaux de la session extraordinaire de la réunion du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel, consacrée à l'examen de la situation au Moyen-Orient et dans le Golfe arabe, indique un communiqué du ministère. Cette réunion a permis d'examiner les répercussions de l'escalade militaire dans la région sur la souveraineté et l'intégrité de nombre de pays arabes, ainsi que les risques et me-

naces qu'elle fait peser aux niveaux régional et international», précise le communiqué.

Entretien téléphonique avec son homologue azerbaïdjanais

Par ailleurs, Ahmed Attaf s'est entretenu par téléphone avec son homologue azerbaïdjanais Jeyhun Baymarov, selon un autre communiqué du MAE. La même source rapporte que les entretiens entre les deux ministres ont porté sur les développements de la situation au Moyen-

Orient et dans la région du Golfe arabe, soulignant que les deux parties ont « insisté sur l'importance de l'intensification des efforts visant à faire prévaloir les solutions pacifiques et diplomatiques, en vue de contribuer à la désescalade et à la création de conditions propices à la reprise des négociations ». Le ministre d'Etat a exprimé, à cette occasion, « la solidarité de l'Algérie avec la République d'Azerbaïdjan qui a été impactée par les répercussions de l'escalade militaire que connaît l'ensemble de la région », ajoute la même source. ■

APRÈS LA MORT DE KHAMENEI

Téhéran choisit un nouveau leader

L'Iran s'apprête à tourner une page décisive de son histoire politique. Réunie hier, l'Assemblée des experts a procédé à la désignation du successeur de l'ayatollah Ali Khamenei, décédé le 28 février dernier lors de frappes israélo-américaines. Si le vote a bien eu lieu au sein de cette instance religieuse composée de 88 membres, le nom du nouveau guide suprême n'a pas encore été annoncé officiellement. Selon plusieurs responsables de l'Assemblée, les délibérations ont abouti à la désignation du candidat jugé « le plus approprié » pour assumer la plus haute fonction politique et religieuse de la République islamique. Dans l'attente de l'annonce officielle, plusieurs médias évoquent la possibilité de voir Mojtaba Khamenei, fils du défunt guide suprême, accéder à cette position stratégique, une hypothèse qui reste toutefois à confirmer. Dans le système politique iranien, le guide suprême détient l'autorité ultime sur les grandes orientations de l'État, qu'il s'agisse de politique

étrangère, de sécurité ou des institutions religieuses. La décision de l'Assemblée intervient ainsi dans un moment particulièrement sensible pour le pays, marqué par une forte tension régionale et une attention internationale accrue. Sur le plan diplomatique, le président iranien Masoud Pezeshkian a fait état de « tentatives de médiation » menées par certains pays, sans préciser ni leur identité ni les contours de ces démarches. Plusieurs observateurs évoquent néanmoins l'implication possible d'acteurs considérés comme relativement neutres dans la région, tels que la Turquie, le Qatar ou encore la Chine. Pékin a d'ailleurs laissé entrevoir une initiative en ce sens. Le 4 mars, le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, a annoncé l'envoi prochain d'un émissaire spécial au Moyen-Orient afin d'encourager le dialogue et de favoriser l'instauration d'un cessez-le-feu. Cette démarche constitue l'un des premiers signes d'une tentative diplomatique depuis le déclenche-

ment des hostilités il y a environ une semaine. Toutefois, l'efficacité d'une telle initiative reste incertaine. Les États-Unis et Israël paraissent déterminés à poursuivre leurs objectifs stratégiques, et l'adhésion de toutes les parties à une médiation menée par la Chine n'est pas acquise.

Une guerre qui complique toute issue politique

À Téhéran, le climat demeure extrêmement tendu. Le vice-ministre des Affaires étrangères, Saeed Khatibzadeh, a qualifié la situation de « guerre existentielle » lors d'une conférence organisée à New Delhi. La disparition de l'ayatollah Khamenei a également plongé le pays dans une période de deuil national et ravivé certaines incertitudes politiques internes. Les scénarios de succession, longtemps évoqués autour de Mojtaba Khamenei, semblent désormais avoir été réexaminés dans un contexte de crise majeure. Cette phase d'incertitude pourrait fragiliser la posi-

tion de Téhéran dans d'éventuelles négociations internationales. Dans le même temps, les déclarations de Washington contribuent à durcir l'atmosphère diplomatique. Le président américain Donald Trump a affirmé, dans une interview accordée à Reuters, que les États-Unis devraient « participer au choix » du successeur de Khamenei, une position perçue par Téhéran comme une ingérence directe dans ses affaires internes. Washington conditionne par ailleurs la fin des opérations militaires à une « reddition inconditionnelle » de l'Iran. Cette ligne dure intervient après le rejet par le Sénat américain d'une résolution visant à limiter les pouvoirs de guerre du président, ce qui laisse au pouvoir exécutif une large marge de manœuvre pour poursuivre l'escalade. Dans le même temps, Israël continue d'étendre ses opérations militaires. L'armée israélienne a notamment intensifié ses bombardements au Liban et en Iran. Samedi, les banlieues sud de Beyrouth ont été visées après

des ordres d'évacuation adressés à la population, provoquant le déplacement de centaines de milliers d'habitants. Dans ce contexte, toute tentative de médiation apparaît particulièrement complexe. Un éventuel accord exigerait des concessions majeures de part et d'autre, notamment sur la question de l'armement du Hezbollah au Liban et sur les garanties concernant le programme nucléaire iranien. Le succès d'une telle initiative dépendrait également de la capacité des États-Unis ou d'un médiateur international à convaincre Israël d'accepter une solution diplomatique. Certains analystes estiment que Washington pourrait exercer des pressions en ce sens, notamment en offrant des garanties politiques au gouvernement de Benjamin Netanyahu face aux poursuites judiciaires nationales et internationales. Pour l'heure, la région reste donc suspendue entre escalade militaire et hypothèse d'une médiation dont les contours demeurent encore incertains. ■

ALLOCATION DE SCOLARITÉ

Les demandeurs affranchis de l'attestation de non-affiliation sociale

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a décidé d'exempter les tuteurs légaux et les parents d'élèves de la présentation de l'attestation de non-affiliation aux organismes de sécurité sociale dans le dossier de demande de l'allocation scolaire pour l'année 2026-2027. Un document jusque-là exigé, conformément aux dispositions de l'article 5 du décret exécutif n° 25-168 du 22 juin 2025 relatif à l'allocation scolaire spéciale et fixant les conditions et modalités de son octroi.

PAR MERIEM K.

Les tuteurs et parents d'élèves sont désormais exemptés de l'obligation de présenter une attestation de non-affiliation aux organismes de sécurité sociale dans le dossier fourni pour que l'enfant scolarisé bénéficie d'une allocation de scolarité, et ce, après les échos parvenus à son département. Les parents et tuteurs d'élèves sont désormais dispensés de fournir l'attestation de non-affiliation aux organismes de sécurité sociale dans le dossier de demande d'allocation scolaire, suite aux échos parvenus au ministère de la Solidarité nationale concernant les difficultés rencontrées par les citoyens au niveau de certaines communes. « Dans le cadre de la gestion de l'allocation scolaire spéciale pour la rentrée 2026-2027, l'administration centrale a été informée des difficultés rencontrées par les citoyens au niveau de certaines communes pour l'obtention des attestations de non-affiliation aux organismes de sécurité sociale, un document exigé conformément aux dispositions de l'article 5 du décret exécutif n° 25-168 du 22 juin 2025 relatif à l'allocation scolaire spéciale et fixant les conditions et modalités de son octroi ».

A cet effet, le département de Soraya

Mouloudji a adressé une correspondance aux Directions de l'activité sociale et de la solidarité des wilayas (DASS) et directeurs régionaux de l'Agence de développement social, dans laquelle il rappelle avoir conclu avec celui de Abdelhak Saihi et le Haut-Commissariat à la numérisation (HCN), une convention sur l'échange et le croisement de données entre les deux secteurs. Ladite convention, ajoute la même source, a établi un cadre pour le croisement des données entre les deux secteurs ministériels, notamment entre les systèmes d'information du secteur, de l'Agence de développement social (ADS) placée sous sa tutelle, et des organismes relevant du secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale. Ainsi, grâce à ce dispositif, le ministère indique qu'il est « désormais possible de vérifier la situation des demandeurs de l'allocation scolaire via un mécanisme de protection spécifique ». Cette mesure, ajoute la même source, vise à réduire les poids administratif pesant sur les demandeurs de ladite allocation, réduire le nombre de documents requis, contribuant ainsi à accélérer le traitement des demandes et à permettre aux familles concernées de bénéficier de la prime dans des conditions plus simples et plus efficaces, et garantir que l'allocation parvienne à ses bénéficiaires dans les délais impartis.



Il y a lieu de préciser que l'allocation spéciale de scolarité est attribuée à chaque élève régulièrement inscrit dans des établissements d'éducation et d'enseignement publics ou dans des établissements d'éducation et d'enseignement spécialisés, issu d'une famille démunie dont les parents ou le tuteur ne dispose d'aucun revenu, ou dont le revenu mensuel de chacun des parents ou du tuteur est

inférieur ou égal au Salaire national minimum garanti. Pour bénéficier de l'allocation, le demandeur doit fournir un dossier comprenant « un formulaire de demande de bénéfice de l'allocation spéciale de scolarité, selon le modèle annexé au décret exécutif précité, dûment rempli par le parent ou le tuteur de l'élève scolarisé et approuvé par les directeurs des établissements publics d'enseignement et d'éducation ou des établisse-

ments spécialisés d'éducation et d'enseignement. Le dossier comprend également « une copie de la pièce d'identité biométrique des parents de l'élève (père et mère) ou de son tuteur, selon le cas, une attestation de non-perception de revenus ou une attestation de relevé de salaire, selon le cas, délivrée par les services compétents. Cette allocation d'un montant de 5 000 DA est versée pour couvrir les frais de fournitures. ■

CIRCONCISION DES ENFANTS DURANT LE RAMADHAN

Le ministère de la Santé rappelle les conditions requises



Le ministère de la Santé a rappelé, hier, dans un communiqué, les conditions requises pour garantir la sécurité des enfants devant être circoncis durant le Ramadhan. « De nombreuses familles algériennes préfèrent faire la circoncision de leurs enfants durant le mois sacré de Ramadhan, où de nombreuses opérations de ce type sont fréquentes au niveau des hôpitaux et des cliniques privées », précise la même source, rappelant, à cet effet, que « la réglementation en vigueur exige que l'opération de circoncision doit être effectuée en milieu hospitalier, où sont réunies diverses conditions médicales, par un

spécialiste en chirurgie ». Pour assurer au chirurgien l'absence de toutes contre-indications médicales préalables, un bilan de santé « doit être effectué avant la circoncision », recommande le ministère de la Santé, notant également qu'il est « strictement interdit d'effectuer ce type d'opérations en dehors des services chirurgicaux des établissements hospitaliers publics et des cliniques privées, et ce, sur tout le territoire national ». En outre, le ministère recommande d'étaler le programme des circoncisions durant le Ramadhan en « ne le limitant pas à la nuit du 27 du même mois ». ■

Accidents de la route
7 morts et 169 blessés en 24 heures
Sept personnes sont décédées et 169 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, a indiqué hier un bilan de la Protection civile. Les bilans les plus lourds ont été enregistrés dans les wilayas de Tébessa, Constantine, Sétif, Boumerdès, Batna, Biskra et Annaba, a précisé la même source.

PRESTATIONS UNIVERSITAIRES

La réservation électronique des repas obligatoire dès le 4 avril

L'Office national des œuvres universitaires (ONOU) a lancé une nouvelle interface de réservation de repas ajoutée au compte étudiant sur l'application webEtu. Cette procédure, effective depuis le 3 mars 2026, impose à l'étudiant d'effectuer la réservation préalable de son repas via la plateforme numérique, au moins six (06) heures avant l'horaire de service, a expliqué l'ONOU dans un communiqué rendu public. L'Office précise que cette

opération est actuellement dans une phase pilote visant à ajuster les aspects techniques et organisationnels. L'adoption définitive et intégrale du système de réservation des repas interviendra dès le retour des vacances de printemps, soit le samedi 04 avril 2026, précise l'ONOU. À compter de cette date, l'adhésion au système sera totale et obligatoire et aucun motif ou justification de non-respect de cette procédure ne sera accepté, prévient l'Office. ■



Algérie Poste
Avis important
aux utilisateurs
de la carte
classique



Algérie Poste invite ses clients à ne jamais communiquer d'informations personnelles relatives à leur Carte Classique, et notamment le code de sécurité à usage unique (OTP) envoyé par SMS.

L'institution confirme qu'elle ne contacte jamais ses clients par téléphone ou par tout autre moyen pour leur demander ce code ou toute information confidentielle concernant leur compte postal ou leur Carte Classique.

Algérie poste conseille également à tous ses clients de rester vigilants et de ne pas répondre à tout appel ou message suspect prétendant provenir de l'institution. Il leur est recommandé de le signaler immédiatement par les voies officielles.

Algérie Poste renforce la protection de ses clients en alertant contre la fraude (phishing), notamment en ne demandant jamais de données confidentielles (code de carte Edahabia) par téléphone.

L'institution mise sur la sensibilisation aux usages numériques sécurisés, la sécurisation des transactions via BaridiMob et une plateforme de réclamation en ligne.

Algérie Poste souligne ne jamais contacter ses clients par téléphone pour demander des informations personnelles ou le code de la carte classique. Il est recommandé d'utiliser uniquement les canaux officiels comme l'application BaridiMob.

L'institution met en garde contre les applications malveillantes utilisant son logo et invite à utiliser uniquement son site officiel et l'application ECCP pour consulter les Comptes Courants Postaux (CCP).

Conformément à la réglementation (loi 18-07), Algérie Poste permet aux clients de s'opposer au traitement de leurs données et de contacter un délégué à la protection des données (dpo@poste.dz).

Des campagnes de sensibilisation sont souvent lancées pour informer les clients sur les bonnes pratiques de sécurité numérique et l'utilisation sûre des services en ligne.

Pour la gestion des réclamations, Algérie poste a mis en place d'une plateforme de dépôt et de suivi des réclamations en ligne (<https://reclamation.poste.dz>) pour une prise en charge efficace.

Il y a aussi la mise en place progressive de la vérification de l'identité des clients pour sécuriser les comptes, lutter contre le blanchiment d'argent et faciliter l'usage de la carte Edahabia.

En cas de doute, il est conseillé de se rapprocher de son bureau de poste.

F. A.

FINANCES

Un groupe d'étudiants de l'HIS University à la Bourse d'Alger



«Une occasion unique pour ces futurs professionnels de mieux comprendre le fonctionnement des marchés financiers et de poser toutes leurs questions aux experts», indique la bourse d'Alger sur sa page officielle facebook.

La Bourse d'Alger joue un rôle pédagogique actif en accueillant régulièrement des groupes d'étudiants (universités, écoles de commerce) pour des matinées d'information sur le marché boursier, comme précédemment l'EM Alger BS. Ces visites visent à faire découvrir le fonc-

tionnement du marché financier et les mécanismes de cotation. Ces initiatives permettent aux étudiants d'observer des séances de négociation et de comprendre le fonctionnement des intermédiaires en opérations de bourse (IOB). La Bourse d'Alger organise des visites pédagogiques, des séances de simulation de négociation, et sensibilise les PME aux avantages de l'introduction en bourse. Elle vise à démystifier le marché financier. Elle sensibilise les PME algériennes sur l'ouverture du capital et les méthodes de financement. Elle mène des actions pour former les journalistes économiques, améliorant ainsi la compréhension du public sur la culture financière. Elle met à disposition une application mobile pour suivre l'actualité boursière et l'évolution des cours, facilitant l'apprentissage continu. La Société de gestion de la Bourse des valeurs (SGBV) organise également des rencontres pour échanger sur le rôle de la bourse dans le financement de l'économie. Notons que la Bourse d'Alger connaît

une dynamique de croissance au début de 2026, se positionnant parmi les marchés arabes performants fin 2025 avec une augmentation des volumes d'échanges et de l'intérêt des investisseurs. Avec une capitalisation atteignant des niveaux importants et des actions comme le CPA, la SGBV (Société de Gestion de la Bourse des Valeurs) joue un rôle croissant dans le financement économique, soutenu par des réformes et une modernisation du marché financier. Aussi, elle s'est distinguée au 4ème trimestre 2025 parmi les bourses arabes, affichant une performance positive malgré une baisse de la capitalisation globale dans la région. Une dynamique de redynamisation est en cours, visant à augmenter le nombre d'entreprises cotées et à diversifier les instruments financiers. Les investisseurs peuvent opérer via des Intermédiaires en Opérations de Bourse (IOB) pour l'achat et la vente de titres. Des outils comme l'application «BOURSE D'ALGER» permettent de suivre en temps réel les cours et les actualités. ■

COMMERCE

Exportation de plus de 15.000 tonnes de fer à béton vers la Lituanie



Plus de 15.000 tonnes de fer à béton viennent d'être chargées au port d'Annaba dans le cadre d'une opération d'exportation vers la Lituanie, selon un communiqué publié samedi par l'Entreprise portuaire d'Annaba.

Le document précise que l'opération de chargement à bord du navire «Nassauborg» s'est effectuée au quai n° 7 pour le compte de l'entreprise Algerian Qatar Steel basée à Jijel.

Le communiqué indique également que l'opération «a donné lieu à la mobilisation des différents moyens techniques et logistiques du port, en coordination avec les différents acteurs, afin d'assurer le déroulement du chargement dans des conditions organisationnelles appropriées».

Cette opération s'inscrit dans le cadre des «efforts de l'Algérie visant à

stimuler les exportations hors hydrocarbures par l'accompagnement des opérateurs économiques, et en facilitant l'accès des produits industriels, notamment sidérurgiques, aux marchés internationaux, en particulier européens, qui expriment une demande croissante pour ce type de produits».

Cette étape met également en évidence «les capacités des ports nationaux, dont celui d'Annaba, en matière de gestion des opérations de chargement de grande envergure, et à fournir des conditions appropriées aux opérateurs, contribuant ainsi à renforcer la présence du produit algérien sur les marchés étrangers et à soutenir l'orientation vers la diversification de l'économie nationale et la promotion des exportations», selon la même source.

R. E.

Accident tragique sur le champ de Hassi Messaoud

Deux opérateurs de Sonatrach décédés

Le Groupe Sonatrach a annoncé, samedi dans un communiqué, qu'un accident tragique est survenu au niveau du champ de Hassi Messaoud.

Sonatrach déplore, selon le communiqué, «le décès de deux opérateurs et de quatre blessés évacués vers les hôpitaux de la région.»

Selon la même source, l'accident a eu lieu au niveau d'un appareil de snubbing, appartenant à la filiale «ENSP» (Entreprise nationale de services aux puits) au niveau du champ de Hassi Messaoud.

«L'accident est survenu lors d'une opération de maintenance où un feu s'est déclenché au niveau de l'appareil», précise Sonatrach.

L'équipe d'intervention de Sonatrach a procédé à la fermeture du puits et l'extinction du feu, affirme l'entreprise nationale des hydrocarbures, ajoutant qu'actuellement «la situation est complètement maîtrisée».

R. E.



AGRICULTURE

Le Kenya vise un accord d'exportation de moutons avec l'Algérie

Le site kényan *Citizen Digital* rapporte que l'Algérie intensifie ses efforts pour accroître ses importations de moutons en prévision de l'Aïd el-Adha, dans le cadre d'un important programme gouvernemental visant à importer un million de moutons afin de répondre à la demande accrue pendant les fêtes.

PAR FATIHA A.

Le site kényan indique que des discussions ont eu lieu entre le ministre kényan de l'Agriculture, M. Kagwe, et l'ambassadeur d'Algérie au Kenya, M. Farid Wahid Dahmane, suite à la visite, la semaine dernière, d'une délégation technique algérienne chargée d'évaluer le secteur de l'élevage kényan et sa capacité à satisfaire les exigences du marché algérien.

La délégation algérienne a visité et évalué les systèmes de production ovine du Kenya dans le but d'identifier des fournisseurs potentiels et d'établir des circuits d'approvisionnement pour répondre à la demande croissante d'animaux vivants en Algérie.

«Les autorités kényanes ont déclaré que ce programme représente une opportunité majeure pour les agriculteurs, les commerçants et les éleveurs locaux, car il ne vise pas seulement à répondre à la demande à court terme pour l'Aïd, mais devrait devenir un programme d'approvisionnement annuel d'une valeur de plusieurs milliards de shillings, offrant un marché d'exportation stable pour le bétail kényan», indique-t-on sur le site web.

Les discussions ont porté sur la coopération agricole au sein de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), notamment l'exportation de produits laitiers et de produits agricoles transformés tels que le thé conditionné et les mangues, ainsi que



les débouchés à l'exportation pour les avocats et les noix de macadamia.

Les discussions ont également porté sur la coopération en matière de santé animale, notamment la fourniture de vaccins par l'Institut kényan de production de vaccins vétérinaires (KEVEVAPI) et l'importation d'engrais algériens pour soutenir la production agricole au Kenya.

Le site web indique que la coopération s'étend au soutien du développement agricole dans les régions arides et semi-arides du Kenya par la fourniture de plants de palmiers dattiers, ainsi qu'à d'éventuels programmes d'échan-

ges universitaires et agricoles entre les deux pays.

Parmi les autres domaines de coopération abordés figurent l'exportation de produits laitiers kenyans tels que le lait en poudre, le commerce de produits agricoles transformés, notamment le thé conditionné et les produits à base de mangue, ainsi que les opportunités croissantes d'exportation d'avocats et de noix de macadamia.

L'Algérie a également manifesté son intérêt à soutenir le développement agricole du Kenya dans les régions arides et semi-arides par la fourniture de plants de palmiers dattiers destinés à la culture dans des comtés tels que Wajir

et Garissa, ainsi que par d'éventuels programmes d'échanges universitaires et agricoles.

Pour rappel, la stratégie comprend des négociations avec le Kenya concernant la fourniture de moutons, ainsi que l'invitation d'autres pays africains à participer à des appels d'offres à l'importation, à l'instar de la Mauritanie. Cette dernière a reçu le dossier d'appel d'offres vendredi dernier de l'ambassadeur d'Algérie à Nouakchott, Amine Said, et l'a remis au président de l'Union des employeurs mauritaniens, Mohamed Zein El Abidine Cheikh, afin de renforcer la coopération commerciale bilatérale. ■

4^{ÈME} ÉDITION DU SALON METAL STEEL & MINING NORTH AFRICA 2026

Un événement incontournable pour les acteurs de l'industrie lourde

Le Salon International du Fer, de l'Acier et des Produits Miniers (Metal, Steel & Mining North Africa) est un événement majeur en Algérie. La 4^e édition, prévue le 30 mars, mettra en avant la filière sidérurgique et la décarbonation, avec des exposants nationaux et internationaux pour renforcer les partenariats. Selon les organisateurs, cet événement s'impose aujourd'hui comme «la plateforme professionnelle de référence en Algérie pour les secteurs». Plusieurs pays partenaires ont déjà confirmé leur participation à cette édition. Il s'agit notamment de «la Chine, la Turquie, la Libye, l'Italie et l'Inde, qui seront représentés par leurs entreprises nationales et privées en tant qu'exposants».

La 4^{ème} édition du Metal Steel & Mining Algeria Expo 2026 s'impose comme l'événement incontournable pour les acteurs majeurs de l'industrie lourde. Durant 3 jours, Alger devient la capitale économique des filières sidérurgiques et minières.



«Notre mission est de rassembler les leaders technologiques, les investisseurs et les décideurs publics pour catalyser la croissance du secteur, promouvoir le «Contenu Local» et encourager l'exportation des produits miniers transformés», indiquent les organisa-

teurs. L'objectif de ce salon étant de promouvoir l'investissement, la production d'acier, et les nouvelles technologies minières, avec un accent particulier sur la décarbonation de l'industrie, développer les échanges entre professionnels, rencontres B2B, et focus sur

la production d'acier plat pour les secteurs automobile et électroménager.

L'Algérie ambitionne de devenir un acteur majeur sur la scène continentale, notamment avec l'augmentation des capacités de production (Jijel, Oran) et des projets de «tôles laminées» prévus pour 2026.

Cet événement réunit des producteurs, des transformateurs, des équipements et des experts en logistique, avec une forte participation étrangère attendue.

Aussi, la 4^e édition du Salon International de Fer, de l'Acier et des Produits Miniers (Metal Steel & Mining North Africa 2026), vise à consolider son rôle de leader continental, promouvoir la diversification économique hors hydrocarbures, et attirer des investissements dans la sidérurgie et les mines. Avec plus de 100 exposants attendus, il offre une plateforme pour échanger sur les nouvelles technologies, la décarbonation, et nouer des partenariats durables.

F. A.

Transport aérien

Une croissance de 3,8 % sur la demande mondiale de passagers

L'Association du transport aérien international (IATA) a publié des données sur la demande mondiale de passagers pour janvier 2026.

La demande totale, mesurée en passagers-kilomètres payants (PKP), a progressé de 3,8 % par rapport à janvier 2025. La capacité totale, mesurée en sièges-kilomètres offerts (SKO), a augmenté de 3,5 % sur un an. Le coefficient d'occupation s'est établi à 82,0 % (+0,2 point de pourcentage par rapport à janvier 2025), un record pour un mois de janvier.

Les compagnies aériennes africaines ont enregistré une hausse de la demande de 11,7 % sur un an. La capacité a augmenté de 10,1 % sur un an. Le coefficient d'occupation s'est établi à 77,4 % (+1,1 point de pourcentage par rapport à janvier 2025). La demande internationale a augmenté de 5,9 % par rapport à janvier 2025. La capacité a progressé de 5,8 % sur un an et le facteur de charge s'est établi à 82,5 % (+0,1 point de pourcentage par rapport à janvier 2025). La demande intérieure a augmenté de 0,1 % par rapport à janvier 2025. La capacité a diminué de 0,4 % sur un an. Le coefficient d'utilisation s'est établi à 81,2 % (+0,4 point de pourcentage par rapport à janvier 2025). La demande de janvier a été faussée par le décalage du Nouvel An lunaire, qui est passé de janvier 2025 à février 2026. Le Nouvel An lunaire entraîne généralement un pic de demande, les familles se réunissant pour célébrer cette fête. La comparaison d'une année sur l'autre a pour effet de rendre la demande de janvier 2026 légèrement plus faible.

«Le calendrier du Nouvel An lunaire explique en partie le léger ralentissement de la croissance (3,8 %) en janvier, mais tous les facteurs sont réunis pour que la demande continue de croître fortement en 2026. Les données relatives aux horaires, par exemple, indiquent une augmentation de 5,2 % de la capacité mondiale de sièges d'ici mars, ce qui représenterait la croissance la plus rapide depuis avril 2024. Les événements du week-end ont toutefois introduit une certaine incertitude quant à l'évolution du trafic et des coûts du carburant. Nous espérons tous une résolution pacifique rapide des hostilités actuelles. Dans l'intervalle, il est essentiel que les États respectent leur obligation de garantir la sécurité des civils et de l'aviation civile», a déclaré Willie Walsh, directeur général de l'IATA.

«Les tarifs moyens devraient baisser en termes réels tout au long de l'année 2026, confirmant ainsi la tendance de longue date à rendre les voyages aériens toujours plus abordables. Et ce, malgré la pression constante sur les coûts due à la hausse des frais d'infrastructure, aux lourdeurs réglementaires et au coût croissant de la transition énergétique. Face à ces pressions, il est à noter que 2025 a enregistré le rythme de création de nouvelles compagnies aériennes le plus faible depuis 1999. Les gouvernements attachés à la concurrence devraient y voir un signal d'alarme. Afin de préserver et d'améliorer les avantages de la connectivité pour les consommateurs, il est impératif de s'attaquer à ces problèmes de coûts et de réglementation», a déclaré M. Walsh.

Le trafic passagers domestique (RPK) n'a progressé que de 0,1 % par rapport à janvier 2025, principalement en raison du décalage du Nouvel An lunaire. Le coefficient d'occupation a légèrement augmenté de 0,4 point de pourcentage pour atteindre un niveau record de 81,2 % en janvier, tandis que la capacité a diminué de 0,4 %. La Chine, l'Australie et les États-Unis ont tous enregistré des baisses de trafic, mais le Brésil a une fois de plus affiché une excellente performance, avec une hausse de 10,9 % sur un an.

R. E.

BEJAIA

8 milliards DA pour moderniser le réseau routier

Ces travaux concernent la modernisation, le renforcement et l'entretien du réseau routier et des ouvrages d'art à travers la wilaya. Ce programme concerne également la construction de quatre (4) nouveaux ouvrages d'art. D'autres opérations sont prévues dans le cadre de ce programme, comme le renforcement de la piste de l'aéroport « Abbane Ramdane », des travaux de protection du flanc de la montagne à Kherrata et l'achèvement de la mise à niveau du tunnel dans cette même ville.

Le secteur des travaux publics de la wilaya de Béjaïa a bénéficié d'une enveloppe de 8 milliards de DA au titre du programme de l'année 2026, destiné à la modernisation et au renforcement des infrastructures routières, ainsi qu'au financement d'études dans le domaine maritime, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction locale des travaux publics (DTP). Cette enveloppe de 8 milliards DA est destinée au financement de 13 opérations portant sur des travaux de modernisation et de renforcement du réseau routier à travers la wilaya, ainsi que sur la réalisation d'études dans le domaine maritime, a indiqué à l'APS, le directeur des travaux publics, Tahar Ouddane. Ces travaux concer-

nent la modernisation, le renforcement et l'entretien du réseau routier et des ouvrages d'art à travers la wilaya, a ajouté M. Ouddane, précisant que le programme prévoit également la construction de quatre (4) nouveaux ouvrages d'art. D'autres opérations sont prévues dans le cadre de ce programme, comme le renforcement de la piste de l'aéroport « Abbane Ramdane », des travaux de protection du flanc de la montagne à Kherrata et l'achèvement de la mise à niveau du tunnel dans cette même ville, a-t-il souligné. Le même responsable a fait savoir également que le secteur des travaux publics avait bénéficié aussi du lancement d'études de recherche et de prospection en vue de la réalisation



d'un port de pêche à l'est de la wilaya, ainsi que d'études relatives à la protection du rivage et au dragage des ports de pêche de Béjaïa et de Tala Ifef. Un montant de plus de 1 milliards DA a été consacré, dans le cadre de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, à la réhabilitation de dizaines de kilomè-

tres de chemins communaux (CC) et les chemins de wilaya (CW), a-t-il ajouté. Plusieurs opérations sont en cours, notamment le renforcement de la route nationale RN 9 sur 16 km dans les communes de Boukhelifa et Tichy, ainsi que le renforcement de la RN 12 et la modernisation de la RN

24, qui sont sur le point d'être achevées, a précisé M. Ouddane. Par ailleurs, il a indiqué que le tronçon de cinq (5) kilomètres de la pénétrante de Béjaïa-autoroute est-ouest, qui permettra la jonction avec la RN 12 au niveau de la commune d'Oued Ghir, sera livré dans les prochains jours. ■

EHU D'ORAN

Renforcement de la prise en charge de la BPCO

Le service des maladies thoraciques et respiratoires de l'Établissement hospitalier universitaire « 1er Novembre 1954 » d'Oran vient de lancer, en collaboration scientifique et pratique avec le service de rééducation et de réadaptation fonctionnelle du même établissement, un parcours thérapeutique intégré destiné aux patients atteints de bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) et d'insuffisance respiratoire, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de l'établissement. Cette coordination médicale vise à offrir une prise en charge globale et multidisciplinaire à cette catégorie de patients, à travers l'intégration de programmes de réhabilitation respiratoire dans le plan de traitement, ainsi que des programmes de réen-

traînement à l'effort et de renforcement musculaire, contribuant à l'amélioration des capacités fonctionnelles et au renforcement de l'autonomie quotidienne des patients, a-t-on précisé de même source. Les responsables du projet ont affirmé que l'approche adoptée repose sur un travail conjoint entre pneumologues et spécialistes en rééducation motrice et fonctionnelle, avec un suivi rigoureux et continu de l'état de chaque patient, conformément à des protocoles thérapeutiques actualisés et alignés sur les standards scientifiques en vigueur. Ce parcours thérapeutique intégré devrait permettre de réduire les complications de la maladie, de diminuer les hospitalisations et de favoriser la récupération progressive et sécurisée des capacités respira-



toires et physiques des patients. La même source a souligné que cette initiative s'inscrit dans le cadre du renforcement des soins spécialisés et du développement des parcours de soins intégrés adoptés par l'éta-

blissement, ces dernières années, notamment à travers la mise en place de filières spécialisées pour améliorer la prise en charge de plusieurs pathologies, telles que les patients hémodialysés et les diabétiques. ■

Henancha (Souk Ahras) Réouverture de la station d'épuration des eaux usées « en mai prochain »

La station d'épuration des eaux usées (STEP) de la commune de Henancha (15 km au nord de Souk Ahras), en cours de réhabilitation et d'extension, sera remise en service « en mai prochain », a-t-on appris, samedi, auprès de la direction des ressources en eau. Le chef du service de l'assainissement de la même direction, Mohamed Gabsi, a précisé à l'APS que ce projet, fruit d'un investissement public de 410 millions de dinars, consenti dans le cadre des PSD (programmes sectoriels décentralisés), « vise principalement à protéger les eaux du barrage d'Aïn Dalia contre la pollution et à prévenir les maladies hydriques ». Ajoutant que le taux d'avancement des travaux avait dépassé les 70 %, M. Gabsi a indiqué que cette station sera « dotée d'équipements mécaniques et électromécaniques en prévision de la phase d'essais préliminaires prévue en avril prochain ». Les eaux traitées par cette STEP à raison de 1.000 m3/jour bénéficieront à l'activité agricole dans toute la région, en irriguant quelque 100 hectares de terres agricoles, a encore ajouté le même responsable, précisant que la gestion de cette STEP, qui s'ajoute aux équipements similaires opérationnels dans les communes de Sedrata et de Souk Ahras, sera du ressort de l'Office national de l'Assainissement (ONA).

OUVERTURE ET RÉAMÉNAGEMENT DE PISTES FORESTIÈRES Près de 130 millions DA pour Aïn-Defla

La Conservation des forêts d'Aïn Defla a affecté près de 130 millions de DA pour l'ouverture et le réaménagement de près de 78 km de pistes forestières dans différentes régions de la wilaya, a-t-on appris samedi auprès de cette instance. Dans le cadre des mesures visant la lutte contre les incendies de forêt, une enveloppe de 129,5 millions DA a été mobilisée pour l'ouverture et la réhabilitation de près de 78 km de pistes forestières, dont les travaux seront lancés prochainement, a indiqué à l'APS, le responsable par intérim du service de protection de la flore et de la faune, Abderrahmane Hamrani. Il a fait part, à ce titre, de l'affectation de 40 millions de DA



pour l'ouverture de 19,5 km de pistes forestières à travers les forêts de Hammam Righa, Bourached, Aïn-

Defla, Ben Allal, Belâas et El Main. Ce programme de développement prévoit également la réhabilitation

de 59 km de pistes forestières, pour un montant estimé à 89,5 millions de DA, dans les forêts de Aïn Lechiakh, Berbouche, Aïn Soltane, El Main, El Amra, Bordj Emir Khaled, Hammam Righa, Aïn Torki et Milianna, a précisé M. Hamrani. Ces opérations de développement s'ajoutent à d'autres réalisées en 2025 qui ont permis de renforcer le réseau des pistes forestières de la wilaya par 39,5 km, pour une enveloppe de 85 millions de DA, ainsi que la réhabilitation de 33,5 km de pistes supplémentaires, afin de faciliter l'intervention des agents de la Protection civile en cas d'incendie, et les déplacements des citoyens résidant à proximité des zones forestières. ■

Dérèglement climatique
Les animaux migrants de plus en plus menacés d'extinction

Le nombre d'animaux migrants qui risquent l'extinction est en augmentation sous les effets du dérèglement climatique, met en avant un rapport publié jeudi à l'occasion d'une conférence internationale au Brésil. « Ces statistiques mises à jour présentent un tableau préoccupant », s'inquiète ce rapport publié en amont de la COP15 sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage, du 23 au 29 mars à Campo Verde au Brésil. Parmi les espèces répertoriées par la Convention de Bonn de 1979 sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (qui publie le rapport écrit par quatre scientifiques), une sur quatre (24%) est menacée d'extinction et la moitié (49%), soit 592 espèces, voient leur population décroître. Ces statistiques sont en augmentation respectivement de deux et cinq points de pourcentage en comparaison avec le premier rapport de ce type publié en 2024. Sur les animaux dont la population décroît, « ce changement peut refléter une meilleure information sur les tendances des populations, plutôt qu'une baisse soudaine depuis la COP14, mais la situation reste préoccupante », souligne le rapport, qui met tout de même en avant l'urgence accrue » de mesures de conservation afin d'enrayer ces phénomènes. Les oiseaux de rivage sont particulièrement concernés par une menace sur leur avenir, la majorité ayant subi une dégradation de leur état de conservation attribuable à l'intensification des menaces, et non à des changements découlant d'une meilleure connaissance des données, relève le rapport. Point positif en revanche, certaines espèces ont été déplacées vers une catégorie moins menacée, à l'instar du phoque moine méditerranéen, du saïga, et de l'oryx algazelle, grâce au succès de mesures de conservation. Les menaces qui pèsent sur ces animaux sont directement liées à l'activité humaine: perte, dégradation ou fragmentation des habitats en raison essentiellement de l'agriculture intensive ou surexploitation par la chasse et la pêche, ainsi que le changement climatique. Leurs migrations peuvent être guidées par de nombreux facteurs comme la recherche de conditions climatiques favorables, l'accès à la nourriture ou à un environnement idéal pour mettre au monde des petits. Les animaux sont aussi soumis à des pressions supplémentaires comme les pollutions (pesticides, plastiques...) ou encore les bruits sous-marins ou les lumières qui les perturbent.

CANCER COLORECTAL

Comment repérer les premiers symptômes

Le cancer colorectal est à la fois l'un des cancers les plus fréquents mais aussi l'un des plus meurtriers. Sa prévention est un véritable enjeu de santé publique et passe principalement par la réduction des facteurs de risque et le dépistage.

Chaque année au mois de mars, la campagne Mars Bleu sensibilise le public à l'importance du dépistage et de la prévention du cancer colorectal, rappelant que la détection précoce et la prévention peuvent sauver des milliers de vies. Ce cancer constitue aujourd'hui un enjeu majeur de santé publique à l'échelle mondiale. Selon l'Organisation mondiale de la Santé, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent dans le monde, représentant environ 10 % de l'ensemble des cancers, et la deuxième cause de décès par cancer après le cancer du poumon. En 2022, on estime que près de 1,9 million de nouveaux cas ont été diagnostiqués et qu'environ 900 000 personnes en sont mortes dans le monde. Cette maladie touche principalement les personnes de plus de 50 ans, mais plusieurs pays observent aujourd'hui une augmentation des cas chez les adultes plus jeunes, un phénomène qui inquiète les spécialistes. Souvent silencieux pendant plusieurs années, le cancer colorectal peut pourtant être prévenu et guéri lorsqu'il est détecté tôt. Ce cancer se développe dans le côlon ou le rectum, généralement à partir de polypes bénins qui apparaissent sur la paroi interne de l'intestin. Avec le temps, certains de ces polypes peuvent évoluer vers une tumeur maligne. L'évolution de la maladie est souvent lente et silencieuse : pendant plusieurs années, elle peut ne provoquer aucun symptôme,

ce qui explique l'importance du dépistage précoce. Lorsque des signes apparaissent, ils peuvent varier selon la localisation de la tumeur dans le côlon. Les cancers situés dans la partie droite du côlon évoluent souvent plus discrètement, car cette zone possède un diamètre plus large et contient des selles encore liquides. Ils peuvent provoquer des saignements invisibles responsables d'une anémie progressive, accompagnée de fatigue, de pâleur ou d'essoufflement. En revanche, les tumeurs du côlon gauche entraînent généralement des symptômes plus précoces : modification du transit intestinal, constipation soudaine, alternance diarrhée-constipation ou présence de sang dans les selles. D'autres signes peuvent également apparaître, comme des douleurs abdominales persistantes, des ballonnements, une perte de poids involontaire ou une fatigue inhabituelle. Selon les spécialités, plusieurs facteurs de risque favorisent l'apparition du cancer colorectal. L'âge reste le facteur le plus important, le risque augmentant nettement après 50 ans. Les antécédents familiaux ou personnels de cancer colorectal, ainsi que certaines maladies inflammatoires chroniques de l'intestin comme la maladie de Crohn ou la rectocolite hémorragique, augmentent également la probabilité de développer la maladie. Le mode de vie joue aussi un rôle déterminant : alimentation riche en viandes rouges ou transfor-



mées, faible consommation de fruits et légumes, sédentarité, surpoids, tabagisme sont tous associés à un risque accru. Face à ce constat, le dépistage constitue un outil essentiel pour réduire la mortalité liée à cette maladie. Les tests de dépistage permettent de détecter des traces de sang invisibles dans les selles ou de repérer et retirer les polypes avant qu'ils ne deviennent cancéreux. Lorsque la maladie est détectée à un stade précoce, les chances de guérison peuvent dépasser 90 %, ce qui souligne l'importance d'un diagnostic rapide et d'une surveillance régulière des personnes à risque. La prévention repose également sur des mesures simples liées au mode de vie : adopter une alimen-

tation riche en fibres, fruits et légumes, pratiquer une activité physique régulière, maintenir un poids stable, limiter la consommation de viande rouge et d'aliments ultra-transformés et éviter le tabac. Les experts estiment qu'une part importante des cancers colorectaux pourrait être évitée grâce à ces changements de comportement et à une participation plus large aux programmes de dépistage. Ainsi, bien qu'il demeure l'un des cancers les plus répandus dans le monde, le cancer colorectal est aussi l'un des plus évitables et des mieux traités lorsqu'il est diagnostiqué tôt, ce qui fait de la prévention et du dépistage des priorités majeures pour les systèmes de santé à l'échelle internationale. A. B.

Dépistage précoce du cancer colorectal
Affluence notable des citoyens à Sétif

La campagne de dépistage précoce du cancer colorectal, organisée dans le cadre de la manifestation annuelle « Mars bleu », connaît à Sétif une affluence notable des citoyens. Cette campagne lancée début mars en cours et se poursuivant durant tout ce mois est initiée par le laboratoire central du centre anti-cancer (CAC) en coordination avec la direction de wilaya de la santé et l'établissement public de santé de proximité, a indiqué à l'occasion, Mme Nadjat Akhnak, directrice de l'établissement hospitalier spécialisé

anti-cancer. De la campagne vers les deux polycliniques des cités Bizard et El Hidab pour bénéficier des consultations, du dépistage et de la lecture biologique des analyses, reflétant la prise de conscience de l'importance du dépistage précoce pour la prévention du cancer colorectal, a indiqué la même responsable. Les cas suspects sont directement orientés vers le centre anti-cancer pour la prise en charge thérapeutique ou chirurgicale, a indiqué la même cadre qui a considéré que la découverte précoce de la maladie

dans ses premiers stades permet une guérison dans 95 % des cas. L'initiative a donné lieu à des ateliers de sensibilisation et des explications médicales sur les symptômes, les facteurs à risque et la prévention ainsi que l'importance du dépistage précoce pour améliorer les chances de guérison, a ajouté Mme Akhnak, précisant que la campagne débute chaque jour à 9h00 pour toucher le plus grand nombre de citoyens dans le cadre des efforts de renforcement de la santé publique et de prévention de ce cancer.

CAMPAGNE NATIONALE DU DON DE SANG

Mobilisation de plus de 40 médecins à Oran

Le bureau de wilaya du Croissant-Rouge algérien CRA à Oran a mobilisé une équipe médicale composée de plus de 40 médecins, ainsi qu'un personnel paramédical, afin d'assurer des opérations de collecte de sang dans le cadre de la campagne nationale de don de sang, a-t-on appris, samedi, auprès du président du bureau. Une équipe médicale comprenant plus de 35 médecins généralistes, 7 médecins spécialistes, des psychologues, ainsi qu'un important personnel paramédical, a été mobilisée pour participer à cette campagne organisée en collaboration avec les di-

rections de la Santé et des Affaires religieuses et des Wakfs. Celle-ci a été lancée à partir de la mosquée pôle « Abdelhamid Ibn Badis » d'Oran et se poursuivra jusqu'à la fin du mois de Ramadhan dans différentes mosquées de la wilaya, a indiqué à l'APS Karim Mouchi. Selon le même responsable, le choix des mosquées comme point stratégique pour lancer cette opération s'explique par le nombre important de fidèles qui les fréquentent. Il a ajouté que la direction de la Santé a mis à la disposition du Croissant-Rouge algérien six centres de transfusion sanguine avec leurs équipements



pour mener à bien cette opération. La même campagne sera également organisée dans les places publiques des communes de la wilaya. Elle

comprendra en outre des actions de sensibilisation au diabète pendant le Ramadhan ainsi qu'à l'arrêt du tabac au profit des citoyens. ■

NÉPAL LE MAIRE DE KATMANDOU SHAH REMPORTE LES LÉGISLATIVES

Le maire de Katmandou Balendra Shah a remporté le duel qui l'opposait à l'ex-Premier ministre KP Sharma Oli lors des élections législatives de jeudi au Népal, selon le dépouillement des bulletins publiés samedi par la Commission électorale. Avec un total de plus de 47.500 voix, selon le dernier décompte partiel officiel, M. Shah, 35 ans, ne peut plus être rejoint par M. Oli, 74 ans, crédité de seulement 12.600 voix alors que 70% des bulletins ont été comptés, rapportent les médias. Le duel entre le chef du Parti communiste népalais Oli et le populaire maire de Katmandou « Balen » Shah était le plus suivi de tout le scrutin. Selon les derniers chiffres partiels publiés samedi, le Rastriya Swatantra Party (RSP, centriste) de M. Shah était en passe de remporter une solide majorité en sièges à la Chambre des représentants, qui en compte 275. Si cette majorité se confirme, elle ferait de Balendra Shah le prochain Premier ministre du pays. Samedi en début d'après-midi, le dépouillement toujours en cours des suffrages créditait le RSP de 37 sièges, contre cinq au Congrès népalais et

deux au parti de M. Oli.

CENTRAFRIQUE LA MINUSCA DÉPLOIE DE 466 MILITAIRES DANS LE SUD-EST DU PAYS

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) a annoncé le déploiement de 466 éléments des Forces armées centrafricaines dans le sud-est du pays, une région confrontée à l'insécurité dernièrement. S'exprimant mercredi lors de la conférence de presse hebdomadaire de la mission onusienne à Bangui, la capitale centrafricaine, la porte-parole de la MINUSCA, Florence Marchal, a indiqué que « 356 militaires ont été déployés à Zémio et 110 autres à Bambouti, deux sous-préfectures de la préfecture du Haut-Mbomou ». Selon Mme Marchal, « la mission poursuit ses efforts, en coordination avec les autorités centrafricaines, afin de contribuer au rétablissement du calme dans cette partie du pays ». Elle a précisé que « ces actions incluaient la promotion du dialogue et de la médiation au niveau local, ainsi que le renforcement de la sécurité à travers le déploiement de forces supplémentaires ».

Kenya

Des crues soudaines à Nairobi font au moins 23 morts

Des crues soudaines à Nairobi, la capitale du Kenya, dans la nuit de vendredi 6 mars à samedi 7 mars, ont entraîné la mort d'au moins 23 personnes et ont perturbé le trafic de l'aéroport de la ville, le plus grand de l'Afrique orientale, ont déclaré les autorités. La police a indiqué que 71 véhicules ont été emportés et que des coupures de courant ont été signalées après que de fortes pluies ont fait déborder les rivières et inondé les routes.



Au moins 23 personnes ont été tuées et des dizaines de véhicules ont été emportés après que des inondations généralisées ont frappé la capitale du Kenya, Nairobi, suite à de fortes pluies qui ont fait déborder les rivières et submergé les principales routes. Le commandant de la police régionale de Nairobi, George Seda, a confirmé les décès lors d'une conférence de presse samedi, avertissant que le bilan pourrait augmenter alors que plusieurs personnes restent portées disparues. Les autorités ont indiqué que les eaux de crue ont envahi certaines parties de la ville pendant la nuit, piégeant les automobilistes et obligeant les habitants de certaines zones à traverser l'eau à pied ou à nager pour se mettre en sécurité. La police a précisé qu'au moins 71 véhicules ont été emportés alors que les eaux de crue ont envahi les zones basses

de la ville, rendant les routes impraticables et paralysant la circulation dans plusieurs quartiers.

De nombreuses maisons et commerces ont également été submergés, les systèmes de drainage étant dépassés par les fortes pluies. Des équipes d'urgence ont été déployées dans les zones touchées pour venir en aide aux habitants bloqués et évaluer les dégâts. Les inondations ont perturbé les transports et l'activité commerciale dans certaines parties de Nairobi, certaines communautés signalant des pertes matérielles importantes.

Le ministre des Services publics et des Programmes spéciaux, Geoffrey Ruku, a déclaré samedi qu'il avait convoqué une réunion d'urgence de haut niveau pour coordonner la réponse du gouvernement à la catastrophe et examiner les mesures visant à aider les habi-

tants affectés. Les inondations ont également endommagé l'infrastructure électrique, provoquant une coupure de courant dans plusieurs zones après que la sous-station South C a été affectée par la montée des eaux.

Les autorités ont indiqué que des techniciens travaillaient à rétablir l'électricité tandis que les équipes d'urgence continuaient de surveiller les rivières et les canaux de drainage alors que les pluies persistent à travers la capitale.

Selon les scientifiques, le réchauffement climatique aggrave les inondations et les sécheresses en Afrique de l'Est, en concentrant les précipitations en des averses plus courtes et plus intenses. Une étude de World Weather Attribution réalisée en 2024 montre que le changement climatique double le risque de pluies dévastatrices dans la région.

SOUDAN DU SUD L'ARMÉE DONNE 72 HEURES AUX CASQUES BLEUS ET AUX ONG POUR QUITTER AKOBO

Vendredi 6 mars, l'armée sud-soudanaise a adressé un ultimatum de 72 heures à la MINUSS, l'opération onusienne déployée au Soudan du Sud, lui enjoignant de se retirer immédiatement d'Akobo, localité située dans l'État de Jonglei, à la frontière avec l'Éthiopie. Les autorités militaires fidèles au président Salva Kiir ont averti qu'elles allaient s'en prendre militairement à ce secteur, qualifié de bastion de l'opposition de Riek Machar. Le vice-président, toujours retenu à Juba, reste au cœur de tensions entre les camps rivaux. Parallèlement, l'armée réclame la fermeture de la base de la MINUSS à Akobo. Les ordres incluent également une demande d'évacuation adressée aux organisations non gouvernementales et aux civils présents sur place. Cette annonce intervient alors que la réponse humanitaire venait tout juste de s'organiser à Akobo, après plusieurs semaines de combats

qui ont fragilisé les capacités d'assistance dans le Jonglei et augmenté les besoins des populations affectées. Akobo joue un rôle central comme point de distribution d'aide ; une évacuation forcée ou la fermeture de la base onusienne risquent d'interrompre l'acheminement de vivres et de soins vers des milliers de personnes. Les ONG, déjà engagées dans une reprise très fragile des opérations, seraient contraintes de reconfigurer ou de suspendre leurs activités. La mise en demeure de la MINUSS accentue la menace d'une nouvelle phase de violences dans une région déjà marquée par des affrontements prolongés, et laisse planer une incertitude immédiate sur la sécurité des civils et la poursuite des secours humanitaires.

Conflit Afghanistan- Pakistan

56 civils afghans tués depuis la semaine dernière

Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, a indiqué vendredi que 56 civils afghans, dont 24 enfants, avaient été tués depuis l'intensification des affrontements frontaliers entre les forces afghanes et l'armée pakistanaise la semaine dernière. Depuis le début de l'année, le nombre de civils tués côté afghan atteint même 69, en plus de 141 blessés, a ajouté dans un communiqué M. Türk, qui exhorte « l'armée pakistanaise et les forces de sécurité afghanes à mettre immédiatement fin aux combats et à donner la priorité à l'aide aux millions de personnes qui dépendent de l'assistance humanitaire ». Après des mois d'accrochages, ces deux États voisins sont engagés dans un conflit armé depuis le 26 février, jour où l'Afghanistan a lancé une offensive frontalière en réponse à des frappes aériennes pakistanaises. Le Pakistan a déclaré la « guerre ouverte » aux autorités talibanes, les accusant d'abriter de longue date des militants armés qui lancent des attaques sur son territoire, ce que les autorités afghanes démentent. Depuis le 26 février, « 56 civils afghans, dont 24 enfants et six femmes, ont été tués. 129 autres personnes, dont 41 enfants et 31 femmes, ont été blessées », a précisé M. Türk. Mardi, la mission de l'ONU en Afghanistan avait rapporté la mort d'au moins 42 civils. « Des deux côtés de la frontière, les civils sont désormais contraints de fuir les frappes aériennes, les tirs d'artillerie lourde, les tirs de mortiers et les tirs d'armes à feu », a aussi souligné le responsable onusien, appelant « toutes les parties à prendre des mesures efficaces pour assurer la protection des civils ». Il a exhorté ces dernières à mener des enquêtes « rapides, approfondies et indépendantes sur les violations présumées du droit international et à en publier les résultats », pour que les responsables de ces violations « rendent des comptes ».

EN

Aït-Nouri et Maza montent en puissance avant le Mondial

A quelques mois des grandes échéances internationales, les nouvelles venues d'Europe ne peuvent qu'encourager le sélectionneur de l'Algérie, Vladimir Petković. Les performances de Rayan Aït-Nouri avec Manchester City et la progression fulgurante de Ibrahim Maza au Bayer Leverkusen laissent entrevoir des perspectives très positives pour la sélection nationale à l'approche de la FIFA World Cup 2026.



Du côté de l'Angleterre, Aït-Nouri semble avoir définitivement tourné la page d'un début de saison perturbé par une blessure à la cheville. Le latéral gauche algérien a progressivement retrouvé son meilleur niveau et s'impose désormais comme une solution de plus en plus crédible dans l'effectif dirigé par Pep Guardiola. Ces dernières semaines, l'international algérien a gagné du terrain dans la hiérarchie des Citizens. Titularisé à plusieurs reprises en Premier League, il a su saisir sa chance en affichant un rendement solide, notamment sur le plan offensif. Lors de ses deux dernières apparitions, il s'est illustré en délivrant deux passes décisives, preuve de son influence croissante dans l'animation du jeu et de sa capacité à apporter le sur-nombre sur son couloir. En conférence de presse, Guardiola

n'a d'ailleurs pas hésité à souligner l'évolution positive de son joueur. Le technicien espagnol s'est montré particulièrement satisfait de la progression du défenseur algérien, mettant en avant sa compréhension du jeu, sa qualité technique et sa capacité à apporter davantage de fluidité dans les transmissions. Il a également insisté sur son amélioration dans les tâches défensives, notamment son agressivité et sa vitesse, deux aspects essentiels dans le système exigeant du club mancunien. Même la sortie prématurée d'Aït-Nouri lors de la rencontre face à Nottingham Forest n'a pas suscité d'inquiétude majeure. Guardiola a expliqué qu'il s'agissait simplement d'une mesure de précaution après une petite gêne musculaire.

Maza parmi les plus performants de sa génération

Pendant ce temps, en Allemagne, un autre international algérien attire de plus en plus les regards. Ibrahim Maza, jeune milieu offensif du Bayer Leverkusen, confirme tout le potentiel que beaucoup lui prêtent depuis plusieurs mois. Les données publiées par la plateforme d'analyse DataMB concernant les milieux offensifs U21 des cinq grands championnats européens placent l'Algérien parmi les profils les plus performants de sa génération. Le graphique croisant les dribbles réussis et les centres par 90 minutes montre Maza dans une zone particulièrement valorisante : celle des joueurs capables à la fois de provoquer balle au pied et de créer des situations dangereuses pour leurs partenaires. Avec près de 2,7 dribbles réussis et plus de trois centres par match, le jeune international algérien affiche un rendement offensif impressionnant. Ces statistiques lui permettent

même de devancer certains talents très médiatisés comme Arda Güler ou encore Can Uzun, tout en présentant un profil plus complet que d'autres jeunes créateurs tels que Jobe Bellingham. Là où certains se distinguent soit par la conduite de balle, soit par la création, Maza parvient à combiner les deux dimensions avec une efficacité remarquable. A seulement 20 ans, il possède déjà une palette offensive très intéressante et semble promis à un rôle de plus en plus important au sein de son club. Pour la sélection algérienne, ces signaux venus d'Europe constituent une excellente nouvelle. La montée en puissance d'Aït-Nouri dans un club de l'envergure de Manchester City et l'émergence de Maza parmi les jeunes talents les plus prometteurs du continent offrent à Vladimir Petković des solutions supplémentaires dans deux secteurs clés du jeu. **H.M.**

Ligue 2 amateur (22e journée)

La JSEB toujours leader, l'USB presse le CAB

Les rencontres de la 22e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, disputées vendredi et samedi et devant se suivre dimanche et lundi, ont été marquées par la confirmation du leader de la poule Centre-Ouest, la JS El-Biar, et par la victoire importante de l'US Biskra dans le groupe Centre-Est, qui reste au contact du CA Batna dans la course à l'accession. Dans la poule Centre-Ouest, la JS El-Biar a réussi une nouvelle performance en s'imposant en déplacement face à la JS Tixeraine (2-1), consolidant ainsi sa première place avec 54 points et poursuivant sa série positive. Le leader garde six longueurs d'avance sur son poursuivant direct, l'USM El-Harrach. Les Harrachis ont remporté le derby algérois face au NA Hussein-Dey (1-0), confirmant leur statut de dauphin et maintenant la pression sur le leader. Cette victoire permet à l'USMH de porter son total à 48 points, tandis que le NAHD reste bloqué au milieu de tableau. Derrière le duo de tête, la lutte pour le podium reste très disputée. Le CR Témouchent a réussi une bonne opération en s'imposant en déplacement face au CRB Adrar (2-1), un succès qui lui permet de conserver sa place sur le podium avec 40 points. L'ASM Oran a également assuré l'essentiel à domicile face à la JSM Tiaret (1-0), rejoignant ainsi les Témouchentois à la troisième place avec le même total de points. Le RC Kouba s'est, pour sa part, relancé dans la course aux premières places en battant le RC Arbaâ (1-0) et reste au contact du trio de tête avec 39 points. Dans les autres rencontres, le GC Mascara a signé un succès probant face à l'US Béchar Djedid (4-1), alors que l'ESM Koléa est allée s'imposer sur le terrain du WA Mostaganem (2-1) en ouverture de la journée vendredi. La 22e journée dans ce groupe se clôturera lundi avec la rencontre entre le MC Saïda et le WA Tlemcen. Dans la poule Centre-Est, l'US Biskra a assuré l'essentiel, vendredi, en dominant le NRB Béni Oulbane (2-0), consolidant ainsi sa deuxième place avec 43 points et mettant provisoirement la pression sur le leader, le CA Batna, qui doit se déplacer dimanche chez la lanterne rouge, le HB Chelghoum Laïd. L'US Chaouia a également réalisé une bonne opération en battant le NRB Telegma (3-1), rejoignant la JSD Jijel à la troisième place avec 41 points. Les Jijeliens ont, de leur côté, été accrochés à domicile par le MO Béjaïa (0-0) dans l'un des chocs de cette journée. Le MO Constantine a renoué avec la victoire en prenant le meilleur sur l'AS Khroub (2-0), alors que le NC Magra est allé s'imposer sur la pelouse du CR Béni Thour (1-0). Enfin, le MSP Batna a créé la surprise en dominant l'USM Annaba (3-1), une victoire importante dans la lutte pour le maintien.

GRAND PRIX DE HAUTE-AUTRICHE DE JUDO

Dris et Belkadi sortis au 2e tour

Les judokas algériens Dris Messaoud (-73 kg) et Belkadi Amina (-63 kg) ont été éliminés samedi après-midi, au deuxième tour du tournoi international «Grand Prix de Haute-Autriche», qui se déroule du 6 au 8 mars à Linz en Autriche. Belkadi qui concourait dans la Poule (C) des moins de 63 kilos, a bien entamé le tournoi en dominant l'Au-

trichienne Helena Rottenhoffer, au premier tour, avant de s'incliner au deuxième, face à Cvjetko. Son compatriote Dris Messaoud qui a été versé dans la Poule (C) des moins de 73 kilos, a commencé par surclasser le Serbe Mateja Stosic, avant d'être disqualifié ainsi que son adversaire direct la légende géorgienne Lasha Shavdatuashvili, plusieurs fois médaillé olympique, pour «jeu négatif».

L-1 Mobilis (22e journée)

Le MCA et l'ESBA reviennent en force

Le MC Alger, fraîchement éliminé par le CR Belouizdad en quarts de finale de la Coupe d'Algérie (3-2), s'est redonné confiance ce samedi, en remenant une large victoire (5-0) de son déplacement chez l'ES Mostaganem, dans le cadre de la 22e journée de Ligue 1 Mobilis, ayant vu l'ES Ben Aknoun l'emporter (1-0) dans l'autre match face au MC El Bayadh. L'ESM, actuellement avant-dernier au classement général de la Ligue 1 Mobilis, avec 14 points, avait tenu bon pendant toute la première mi-temps, avant de s'effondrer sensiblement au retour des vestiaires, respectivement devant Khelif (47e), Menzela (70e) et surtout devant Saliou Bangoura, auteur d'un triplé aux 56e, 73e et 88e. Un précieux succès qui permet au Doyen de consolider sa première place avec 40 points, avec quatre longueurs d'avance sur son premier poursuivant au classement, le CS Constantine, tout en ayant quatre matchs en retard. Dans l'autre match, l'ESBA s'en est remise à son attaquant ivoirien, Mohamed Sylla, pour surclasser le MC El Bayadh (1-0/18e), et gagner par la même occasion une petite place au classement général. L'Etoile est désormais 6e, avec 30 points, alors que rien ne va plus chez le MCEB, qui reste lanterne rouge du championnat, avec seulement 13 unités au compteur. Le bal de cette 22e journée s'était ouvert vendredi, avec le déroulement des trois premiers matchs inscrits à son programme et dont le MC Oran, l'ASO Chlef et la JS Kabylie ont été les plus grands bénéficiaires. Le club d'El Hamri avait commencé par concéder l'ouverture du score, sur son propre terrain face à l'USM Khenchela, avant de se ressaisir et de renverser la situation en fin de match, grâce notamment aux réalisations d'Aliane (87e) et Bourdim (90e+2). Un troisième succès consécutif pour le club d'El Bahia, grâce auquel il se hisse à la quatrième place du classement général, avec 33 points, alors que l'USMK, qui essuie un deuxième revers de rang, stagne à la 11e place, avec 25 points. De son côté, et après une série de six matchs sans victoire, toutes compétitions confondues, la JSK a profité de la venue du Paradou AC pour renouer avec le succès (3-2). Un précieux succès, qui permet aux Canaris de grimper provisoirement à la 7e place du classement général, avec 28 points, au moment où le PAC reste scotché à la 14e place.

LIGA

Yamal enfile les bijoux et porte le Barça

Le coup de patte génial de l'ailier de 18 ans (68e, 1-0), déjà auteur d'un triplé le week-end dernier contre Villarreal (4-1), permet au club catalan (1er, 67 points) de repousser son rival madrilène à quatre longueurs, à 11 journées de la fin du championnat. «Ce n'était pas son meilleur match mais on a pu voir qu'il est toujours capable de faire basculer un match», résume son entraîneur après la rencontre. «Il est encore très jeune et continuera de progresser», a estimé son coéquipier Pedri. Trois jours seulement après un effort colossal lors de la «remontada» inoubliable jeudi contre l'Atlético de Madrid (4-0, 3-0), les hommes d'Hansi Flick ont logiquement souffert face aux Lions basques (9e, 35 points). Ils peuvent aussi remercier leur gardien Joan Garcia, auteur de plusieurs interventions décisives pour maintenir son équipe dans la partie (35e, 40e, 53e, 58e). L'entrée en jeu de Pedri dans le deuxième acte aura elle aussi beaucoup pesé, dessinant le trio, façon colonne vertébrale, qui porte le Barça depuis déjà plusieurs se-

Un but suffit parfois au bonheur. C'est le cas pour le Barça, vainqueur samedi soir face à l'Athletic Bilbao en terre basque (1-0) dans le cadre de la 27e journée de Liga. Comme régulièrement, Hansi Flick peut remercier Lamine Yamal et son coup de génie en deuxième période.

maines. Le club blaugrana, éliminé aux portes de la finale par l'Inter la saison dernière, se rendra mardi à Newcastle en huitième de finale aller de la Ligue des champions pour tenter de décrocher un avantage en vue du match retour.

La sincérité de Flick à propos de Ferran Torres

Le stratège allemand reste convaincu que la vitesse et le dynamisme de Torres finiront par lui permettre de surmonter cette mauvaise passe, même si l'attaquant a manqué plusieurs occasions franches lors du match à Bilbao. Flick a souligné que le staff technique était pleinement déterminé à aider le joueur à retrouver son efficacité devant le but, alors que la concurrence interne pour une place dans le onze de départ continue de s'intensifier à l'approche des prochains matchs européens. Lors de la conférence de presse d'après-match, Flick a évoqué la baisse de forme de l'international



espagnol. «Ferran ? Il manque de confiance en ce moment, mais nous y travaillons. Il est important de tout essayer pendant les matchs ; il est dans une bonne dynamique, il

est rapide, et pour l'instant, il manque juste un peu de chance, mais si je peux l'aider, je le ferai», a déclaré l'entraîneur. Ferran a eu une occasion majeure juste avant la mi-

temps avec un coup de talon aérien qui a manqué de quelques millimètres, ce qui a finalement conduit à son remplacement par Robert Lewandowski.

L1

Marseille se reprend face à ... Toulouse!

L'Olympique de Marseille affrontait le Téfécé, samedi soir, à l'occasion de la 25e journée de Ligue 1. Un match qui a tourné à l'avantage des Phocéens qui ont su faire front pour conserver leur avantage d'un but jusqu'au coup de sifflet final face aux Violets. Trois jours après son élimination en Coupe de France, l'OM retrouvait Toulouse ce samedi au Stade Municipal. Pour ce nouveau choc entre les deux équipes, le club phocéen avait obligation de victoire pour espérer récupérer la troisième place et se faire pardonner auprès de ses supporters. Mais le début du match ne présageait rien de bon pour les Phocéens tant ils étaient acculés par la pression des Toulousains. Plutôt timide dans le jeu, l'Olympique de Marseille donnait toutefois une leçon de réalisme au Téfécé en ouvrant le

score, contre le cours du jeu.

Lancé en profondeur par Facundo Medina, Igor Paixao centrait vers le point de penalty où le ballon était magnifiquement repris par Mason Greenwood pour ajuster Guillaume Restes (0-1, 17e). Les hommes d'Habib Beye faisaient ensuite le dos rond pour repousser les assauts des Violets, toujours aussi incisifs devant. L'OM aurait par contre pu faire le break avant la mi-temps si Pierre-Emerick Aubemeyang n'avait pas vu sa frappe effleurer le poteau suite à une erreur de la défense toulousaine.

Au retour des vestiaires, Toulouse s'illustre d'emblée avec le nouvel entrant Santiago Hidalgo dont la frappe ne trouvait pas le cadre de Geronimo Rulli (47e). Le match évoluait ensuite sur un faux rythme surtout du côté toulousain où Yann Gbo-

ho manquait aussi l'égalisation en touchant la barre sur une action typique du but marseillais (53e). L'OM, de son côté, avait toujours du mal à percer le verrou toulousain tout en subissant les attaques dans son camp.

Les Olympiens pouvaient notamment compter sur un Rulli des grands soirs pour sauvegarder leur avantage face à l'enchaînement des frappes toulousaines. Acculé dans les dernières minutes, l'OM parvenait bien à conserver son avantage et s'offrait ainsi un nouveau succès en Ligue 1, la deuxième sous la houlette d'Habib Beye. Avec cette victoire, l'Olympique de Marseille (3e, 46 pts) reprend provisoirement la troisième place tandis que le Téfécé (12e, 31 pts) perd une place au classement.

BORUSSIA DORTMUND

Brandt partira gratuitement

Le PDG du club, Lars Ricken, a rompu le silence concernant l'avenir de l'international allemand après la victoire 2-1 de Dortmund contre Cologne. Dans une interview d'après-match accordée à Sky, Ricken a répondu aux spéculations qui allaient bon train depuis des mois. « Il y a déjà eu plusieurs articles à ce sujet. Le fait est qu'il y a eu des discussions ouvertes et qu'il a été convenu que le contrat arrivant à expiration ne serait pas prolongé », a déclaré Ricken. « [Il a] disputé plusieurs centaines de matchs pour le Borussia Dortmund. Je pense que nous ne pouvons que lui être reconnaissants. Il a joué pour nous pendant sept ans et a parfois été critiqué. Il aura 30 ans dans quelques semaines, nous pouvons nous réorienter, cela peut donc être une opportunité pour les deux parties. Nous étions finalement d'accord. » Brandt est arrivé à Dortmund en 2019, en provenance du Bayer Leverkusen, son rival, dans le cadre d'un transfert d'environ 25 millions d'euros. Depuis lors, il a accumulé des centaines d'apparitions, devenant l'un des visages les plus reconnaissables de l'équipe. Malgré des critiques occasionnelles concernant sa régularité, ses capacités techniques et sa vision du jeu ont souvent fait de lui un joueur décisif pour les Schwarzgelben, tant au niveau national qu'européen.

Une aventure de sept ans touche à sa fin

La décision de se séparer semble être mutuelle et amicale, la direction du club considérant que c'est le bon moment pour prendre un nouveau départ. Ricken a souligné que la relation reste solide malgré le départ imminent, déclarant : « Nous nous séparons avec beaucoup de reconnaissance. » Le club, qui occupe la deuxième place de la Bundesliga, va désormais pouvoir commencer à planifier ses recrutements pour le prochain mercato sans son numéro 10 de longue date. Même lors d'une performance relativement discrète lors de la victoire à Cologne, Brandt a prouvé sa valeur en offrant une passe décisive sublime à Maximilian Beier. Lothar Matthaus, légende du football et commentateur pour Sky, n'a pas tardé à saluer l'impact de la star sur le club. « Un joueur qui n'a peut-être pas exploité tout son potentiel, mais qui a souvent fait la différence », a déclaré Matthaus. Matthaus a également souligné que la manière dont s'est déroulé son départ témoigne du professionnalisme dont Brandt a fait preuve pendant ses sept années en Westphalie. Il a ajouté : « Compte tenu de la période fructueuse que Julian a connue au BVB, nous devrions pouvoir nous regarder dans les yeux, non seulement jusqu'à la fin de son contrat, mais aussi au-delà. »

ATLÉTICO DE MADRID

Le départ de Griezmann refusé

Le directeur du football de l'Atlético Madrid Mateu Alemany ne veut pas entendre parler d'un départ d'Antoine Griezmann, alors que des discussions avec le club de MLS d'Orlando existent. L'Atlético de Madrid ne veut pas lâcher Antoine Griezmann. Le Français, auteur de 12 buts et deux passes décisives toutes compétitions confondues depuis le début de la saison, est sous contrat avec les Colchoneros jusqu'à l'été 2027. Et il semblerait que ces derniers ne soient pas très enclins à vendre l'ancien international tricolore, et ce alors que des discussions ont déjà été ouvertes avec le club d'Orlando, qui évolue en MLS. « Comme je l'ai déjà dit, il a encore cette saison plus deux autres dans son contrat. Antoine est une légende, et il est dans un état de forme extraordinaire. Les supporters vont donc l'applaudir comme toujours, et il va continuer avec nous », a déclaré le directeur du football de l'Atlético Madrid Mateu Alemany au micro de Movistar + avant le match de Liga contre la Real Sociedad.

Interrogé la veille, l'entourage du champion du monde 2018 avait répété « qu'aucun accord » n'avait été trouvé pour l'instant avec Orlando, malgré des discussions ouvertes fin février. Le club floridien détient les « droits de découverte » du joueur, un mécanisme de MLS qui donne la priorité à une équipe pour un transfert, avait indiqué une source proche des négociations, confirmant des informations du média The Athletic.

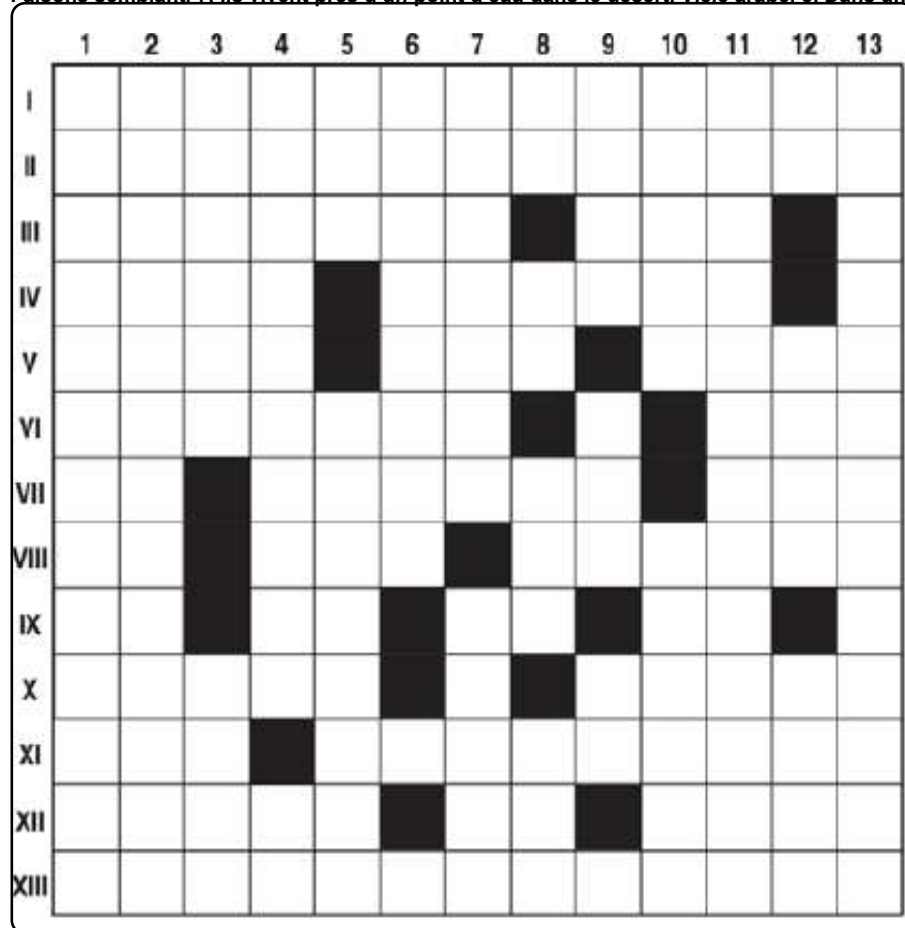
LES MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALLEMENT

I. Après sa mort, divers poèmes et essais furent publiés sous le titre MIRACLES (1924). II. Impensable en salle de réanimation. III. Chaussais, et prenais soin des pieds. Interjection exprimant le doute. IV. La place forte de cette commune fut cédée à la France en 1713 suite au traité d'Utrecht. Il était donc étendu sans mouvement. V. Fleuve côtier de France et de Belgique. Arrivée en fin d'année. Fait forcément bonne impression. VI. Deux lettres en une seule. Comme de bien entendu... VII. Tête d'ahuri. Sultan d'Egypte de la dynastie des Mamelouks Burdjites. Prend tout autant soin des arabes que des anglais. VIII. Deux otées de huit. Pronom indéfini. En Bolivie andine et à près de 4 000 mètres d'altitude. IX. Un quartier d'Aix-les-Bains. Conjonction. Quelque chose de monstrueux que l'on retrouve en Russie. Au milieu du Togo. X. Elle rejoint le Rhin à Bâle. Ce n'est pas que pour les malaises que certains le prennent en main. XI. Ce genre d'échange, on le retrouve dans le métro parisien. Mise plus bas que terre. XII. Point décisif dans les arts martiaux. Morceau de pain. A de fortes mâchoires. XIII. Nom donné aux auteurs des massacres de septembre 1792.

VERTICALEMENT

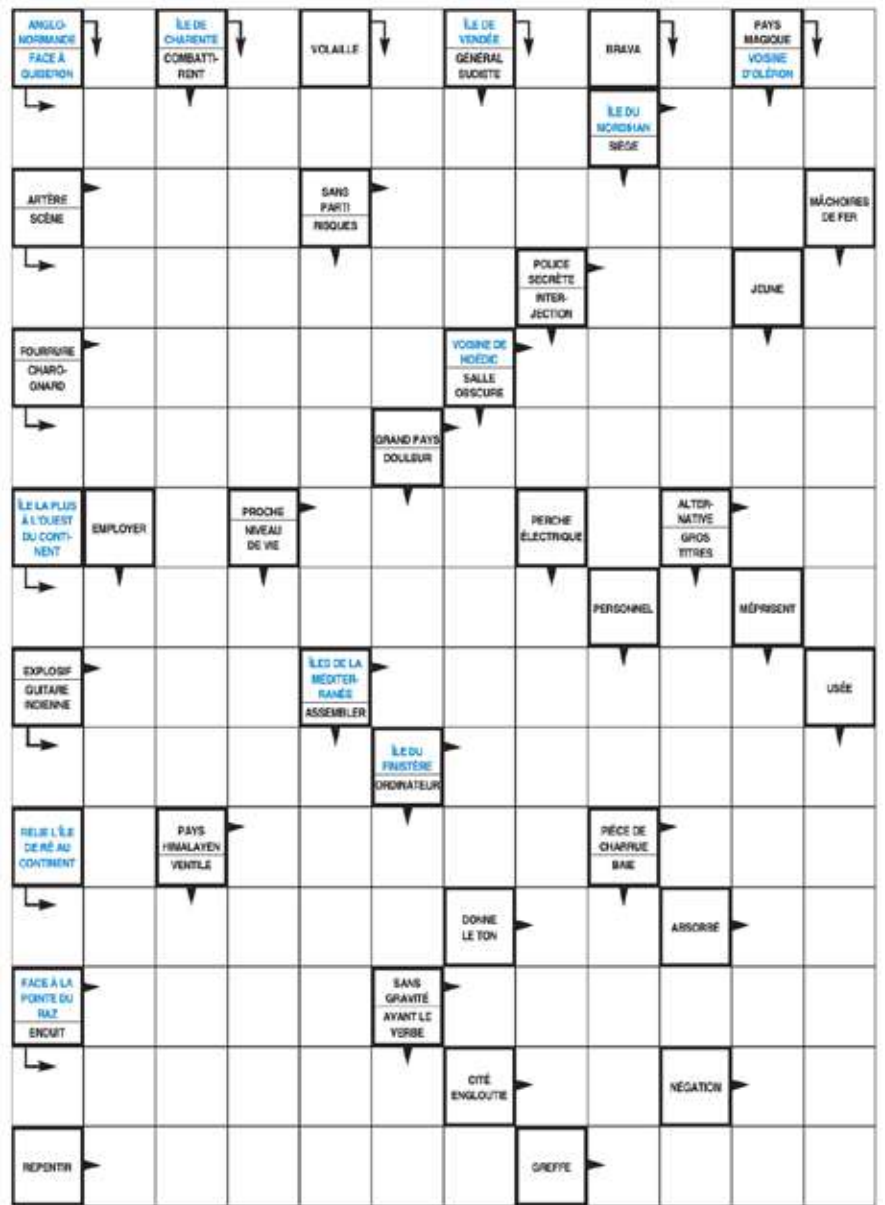
1. Couvent de femmes fondé à Paris rue de Sèvres en 1640 et où Madame Récamier résida de 1819 à 1849. 2. Roi de France, fils de Philippe Egalité et de Louise-Marie de Bourbon-Penthièvre. 3. Différents. Ce général français fut le gouverneur de Dantzic. 4. Peuvent-elles être amenées à rire jaune ? Morceau d'entrecôte. 5. Premier mot du nom de la capitale de la province de Khanh Hoa. Rouge, elle ne peut en aucun cas être un signe avant cœur. 6. Faisons semblant. 7. Ils vivent près d'un point d'eau dans le désert. Vièle arabe. 8. Dans un



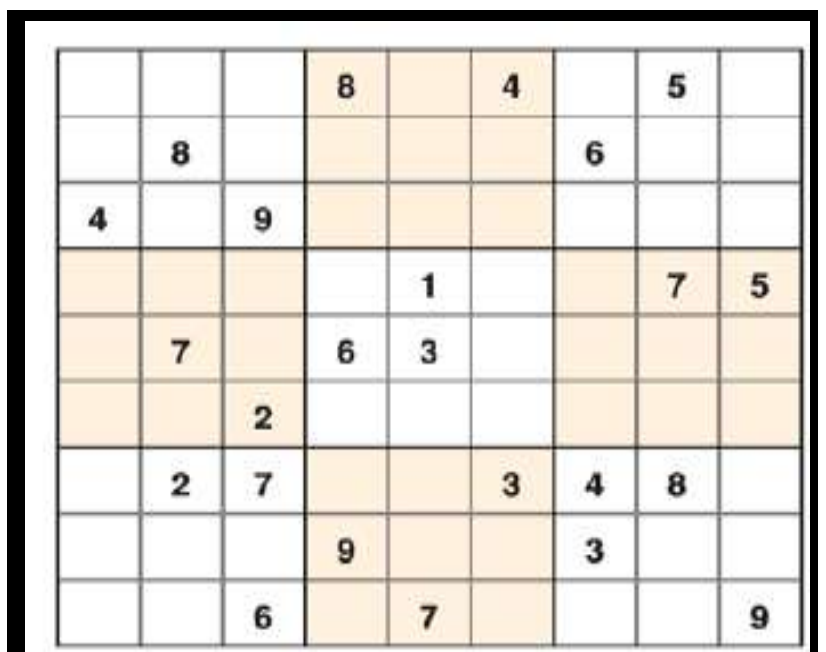
MOTS MÊLÉS

**La phrase-mystère est :
LA PALME D'OR**

ADSL	CONNEXION	FRAUDE	PIRATE	SURFER
ANTIVIRUS	COOKIE	GOOGLE	PIXEL	TCHAT
ARNAQUE	COURRIEL	HACKER	PLUGIN	VEILLE
AROBASE	ECRAN	INTRANET	PODCAST	WEBMASTER
AVATAR	EMAIL	LOGICIEL	PORTABLE	WIFI
BANDEAU	EMOTICONE	MODEM	PRESSE	
BONUS	ETOILE	NUMERIQUE	RESEAU	
CERTIFICAT	FIBRE	OCTET	SMILEY	
COMMUN	FORUM	PAFEU	SPAM	



SUDOKO



SOLUTION

LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO — LES MOTS CROISÉS



Rencontre littéraire

« La Route de l'or » : l'Algérie et l'Afrique subsaharienne reliées par le commerce

À la librairie Chaïb-Dzaïr, une rencontre organisée par les Éditions ANEP a réuni lecteurs et Universitaires autour de l'écrivain Mohamed Belhi. Son livre explore les échanges commerciaux et culturels entre le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest.



NASSIM TERKI

La Librairie Chaïb-Dzaïr a accueilli jeudi soir une rencontre littéraire consacrée à l'histoire des échanges entre l'Algérie et l'Afrique subsaharienne. La soirée était organisée par les Éditions ANEP. Des lecteurs, des universitaires et des passionnés d'histoire étaient présents. La rencontre a été animée par Hassan Ghrab. L'invité principal était l'écrivain et journaliste Mohamed Belhi. La discussion a porté sur son livre *La Route de l'or : Commerce transsaharien, royaumes et civilisations*. Dans cet ouvrage, l'auteur s'intéresse à l'histoire des relations entre le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest. Il explique aussi les racines africaines profondes de l'Algérie. Devant le public, Mohamed Belhi a parlé du rôle important du commerce transsaharien pendant plusieurs siècles. L'or était au centre de ces échanges. Il circulait entre les villes du Maghreb et les royaumes du Sahel. Ce métal précieux faisait vivre un grand

réseau de commerce à travers le désert. Selon l'auteur, l'or n'était pas seulement une marchandise. Il organisait les routes caravanières et participait à la richesse de plusieurs royaumes africains. Ces échanges reliaient l'Afrique au Maghreb, mais aussi à l'Orient et à l'Europe. Les caravanes qui traversaient le Sahara transportaient aussi d'autres produits. On y trouvait des plumes d'autruche, des noix et plusieurs marchandises recherchées. Ces échanges montrent qu'il existait une économie active et ouverte entre les différentes régions. Mohamed Belhi a expliqué que ces routes commerciales ont aussi créé des liens culturels entre les peuples. Selon lui, la route de l'or ne représentait pas seulement un commerce. Elle montrait une continuité historique entre les sociétés du Maghreb et celles de l'Afrique subsaharienne. L'auteur a également parlé de certaines figures historiques importantes. Parmi elles, le théologien et juriste du XVe siècle Muhammad al-Maghili. Son influence religieuse et intellectuelle a marqué plusieurs royaumes d'Afrique de l'Ouest.

Pour Mohamed Belhi, son parcours montre les liens entre les savants du Maghreb et les sociétés du Sahel. Il a aussi évoqué les Frères Mokrani. Dans son livre, ils sont présentés comme des acteurs importants des réseaux d'échanges entre le Sahara et le nord du Maghreb. Leur rôle montre l'existence d'une organisation commerciale structurée et d'un contrôle des routes caravanières. La rencontre a aussi permis de discuter de l'identité géopolitique de l'Algérie. Pour Mohamed Belhi, comprendre ces échanges anciens permet de mieux voir l'ancrage africain du pays. Il estime qu'il est important de ne pas regarder l'histoire de l'Algérie uniquement à travers la Méditerranée. La soirée s'est terminée par un échange avec le public. Plusieurs personnes ont posé des questions et partagé leurs réflexions. La rencontre a montré l'intérêt du public pour cette partie de l'histoire. Elle a aussi rappelé que le Sahara n'a pas toujours été une frontière. Pendant longtemps, il a été un espace de circulation, de commerce et de rencontre entre différentes civilisations.

Prix Dib Espoir

La mémoire au cœur de la deuxième édition

L'association culturelle La Grande Maison a annoncé le lancement de la deuxième édition du Prix Dib Espoir. Ce concours littéraire est destiné aux jeunes auteurs d'expression française. Il accompagne le Grand Prix Mohammed Dib et cherche à encourager l'émergence de nouvelles plumes. Pour cette édition, les organisateurs ont choisi le thème de la mémoire. Il s'agit d'explorer les souvenirs personnels, les histoires familiales ou encore les événements collectifs qui marquent une vie. Les candidats doivent écrire un texte-test

autour de la consigne : « Racontez un souvenir qui vous a marqué ». Le souvenir peut être personnel, familial ou lié à un moment de l'enfance. Il peut aussi raconter une expérience marquante, heureuse ou douloureuse. Le texte doit compter entre 600 et 700 mots et être rédigé en langue française. Chaque participant doit envoyer un seul texte, original et inédit. Le concours est ouvert aux jeunes universitaires âgés de 18 à 25 ans. Après une première lecture, le jury retiendra entre 10 et 12 candidats. La sélection se fera selon la qualité de l'écriture et l'originalité des textes.

Les candidats retenus participeront ensuite à des ateliers et des résidences d'écriture encadrés par des spécialistes de la création littéraire. Cette étape doit les aider à développer leur texte avant la phase finale du concours. La date limite d'envoi des textes-tests est fixée au 2 avril 2026. Les résultats de la première sélection seront publiés le 17 avril 2026. Les ateliers et les résidences d'écriture se dérouleront d'avril 2026 à février 2027. Les œuvres finales devront être déposées le 7 février 2027. La remise du prix est prévue le 22 mai 2027.

Cinéma et télévision algériens

Disparition du réalisateur Abdelghani Mehdaoui

La scène culturelle et audiovisuelle algérienne a perdu l'un de ses réalisateurs avec la disparition de Abdelghani Mehdaoui. Durant plusieurs décennies, il a travaillé dans la télévision, la radio et le cinéma. Son parcours a marqué l'histoire de l'audiovisuel en Algérie et plusieurs de ses œuvres restent présentes dans la mémoire du public. Abdelghani Mehdaoui était connu pour son sérieux et son attachement au travail artistique. Il était aussi apprécié pour sa simplicité et son humilité. Beaucoup d'artistes qui ont travaillé avec lui soulignent son engagement pour la culture et sa conviction que l'art et les médias jouent un rôle important dans la transmission du savoir et dans la formation de la conscience collective. Abdelghani Mehdaoui commence très tôt dans le monde artistique. En février 1955, à l'âge de treize ans, il participe pour la première fois à une émission pour enfants avec le cheikh Lakhdar Sayahi. Il participe ensuite à d'autres programmes pour enfants avec l'animateur Reda Felki. Il joue aussi dans des pièces radiophoniques avec l'artiste Mohamed Touri. En 1956, il rejoint la première section de théâtre arabe à l'Institut de musique d'Alger. Cette section a été créée par le grand artiste Mohieddine Bachtarzi. Il y suit la formation du comédien Djelloul Bache Djerrah. Il poursuit ensuite son apprentissage avec plusieurs figures du théâtre algérien, dont Mustapha Kazdarli. Très jeune, il s'intéresse aussi à l'écriture. À l'âge de seize ans, il écrit une pièce radiophonique intitulée « J'ai tué mon fils ». La pièce est réalisée par Mohamed Touri et le rôle principal est joué par l'actrice Kalthoum. Il écrit aussi une opérette intitulée « Les malheurs de la vie », réalisée par Mohamed Djediet Sissani. Plusieurs artistes y participent, parmi eux Abderrahmane Aziz et El Hachemi Guerouabi. En 1959, Abdelghani Mehdaoui rejoint la télévision comme éditeur de scénarios. Il travaille alors avec le réalisateur Mustapha Gharbi. Il devient ensuite assistant réalisateur, puis il est nommé réalisateur en 1963. Sa première réalisation est un concert musical en direct de la chanteuse El Djida. La même année, en décembre, il réalise un court métrage de fiction pour la télévision algérienne en format 16 mm. Le film s'intitule « Un crime pour un héritage ». Il fait partie des premiers films de fiction diffusés à la télévision algérienne. Au cours de sa carrière, Abdelghani Mehdaoui réalise plusieurs films et programmes. Parmi eux figure le film « Les Chats », considéré comme l'un des derniers films liés au personnage populaire de l'inspecteur Tahar. Il réalise aussi le film « Encarnada » en 1973 avec les acteurs Abdelkader Tadjir et Fatiha Sabounji. En 1975, il réalise « Le Médecin de campagne » avec l'acteur Othmane Ariouet. Durant sa carrière, il travaille avec plusieurs figures importantes du cinéma et du théâtre algériens, notamment Rouiched et Mohamed Ouniche. Ces artistes appréciaient son sérieux et son expérience dans la réalisation. En 1996, Abdelghani Mehdaoui s'installe en France. Il continue à s'intéresser à la culture maghrébine, surtout à la poésie populaire. Il réalise un dictionnaire arabe-français consacré aux mots utilisés dans cette poésie. Ce travail de recherche dépasse 700 pages. Après la dissolution de la Société nationale de production audiovisuelle en 1997, il s'éloigne de la scène médiatique. Mais il reste attentif à la vie culturelle et artistique. Il encourage souvent les jeunes réalisateurs à travailler avec sérieux et à poursuivre leurs efforts pour développer le cinéma algérien. Avec la disparition d'Abdelghani Mehdaoui, l'Algérie perd un réalisateur qui a consacré une grande partie de sa vie à l'image, à la culture et à la création artistique. Ses « œuvres » restent un témoignage de son parcours et de son engagement pour l'audiovisuel algérien.

Rédaction Culture

Trait d'esprit

“La plus grande découverte de tous les temps, c’est qu’une personne peut changer son futur, en changeant simplement son attitude.”

Oprah Winfrey

Coupe du monde de gymnastique ouverture

Kaylia Nemour décroche l’argent à la poutre



La championne olympique algérienne Kaylia Nemour a décroché la médaille d'argent au concours de la poutre, dans le cadre de la deuxième étape de la Coupe du monde 2026 de gymnastique artistique qui se déroule à Bakou (Azerbaïdjan). La championne algérienne de 19 ans a obtenu la deuxième place avec une note de 13.800, derrière la Japonaise Okamura Mana (14.133), médaillée d'or, et devant l'autre Japonaise Miyata Shoko (13.533), médaillée de bronze. La championne olympique a été sacrée la veille aux barres asymétriques avec un total de 15.233 points, avec un degré de difficulté de 7.0 et une note d'exécution de 8.233, devançant de loin les deux Russes Vasiléva Leila (14.033) et Shtykhetskaya Sofia (13.800).

Cette participation constitue une nouvelle étape pour la gymnaste algérienne dans le circuit de la Coupe du monde 2026, après la première manche organisée à Cottbus (Allemagne) en février dernier, où elle avait remporté la médaille d'argent à la poutre. Sa compatriote, Luna Hamames, âgée de 19 ans et évoluant au club d'Hyères en France, a pris également part à cette étape. Sa participation vise à acquérir davantage d'expérience et à mettre en valeur les progrès de la gymnastique algérienne sur la scène internationale, selon la Fédération algérienne de la discipline. Après la deuxième étape à Bakou, la compétition se poursuivra à Antalya (Turquie), Le Caire (Égypte) et Osijek (Croatie), avant de se conclure à Doha (Qatar) du 14 au 18 avril. **H. M.**

Béjaïa Ffermeture exceptionnelle de la pénétrante autoroutière aujourd’hui

Les usagers de la pénétrante autoroutière de Béjaïa sont invités à anticiper leurs déplacements ce lundi 9 mars 2026. La Direction des travaux publics de la wilaya et l'Algérienne des autoroutes (ADA) annoncent en effet la fermeture temporaire du tronçon compris entre le PK 16 (Sebt Akdhim) et le PK 22 (Amizour), de 6 h à 17 h. Cette interruption, justifiée par des travaux techniques urgents, permettra notamment l'installation de nouvelles barrières de sécurité en béton (DBA et GBA), la pose de feux de signalisation verticaux et horizontaux, ainsi que la finalisation de réparations et d'opérations d'entretien sur la chaussée. Pendant toute la durée des travaux, l'accès et la sortie vers le port autoroutier se feront exclusivement par le PK 22 (Amizour). Les autorités appellent les conducteurs à la

prudence et à prévoir un temps de trajet supplémentaire, afin d'éviter les embouteillages et les désagréments liés à cette fermeture exceptionnelle. Selon les services techniques, ces aménagements visent à renforcer la sécurité routière et à améliorer la fluidité du trafic sur ce tronçon stratégique, fréquenté quotidiennement par des milliers d'usagers. Les barrières en béton et les nouveaux feux de circulation devraient réduire les risques d'accidents et faciliter la circulation, notamment aux heures de pointe. Les autorités assurent que tout sera mis en œuvre pour limiter les perturbations et achever les travaux dans les délais annoncés. Une fois terminés, ces aménagements devraient offrir un confort et une sécurité accrues aux usagers de la pénétrante, un axe vital pour la région de Béjaïa.

Médéa Séisme de magnitude 3,2 ressenti près de Mihoub

Une secousse tellurique de magnitude 3,2 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée, dimanche à 12 h 43, dans la wilaya de Médéa, indique un communiqué du Centre de

recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 8 kilomètres au nord-ouest de Mihoub, précise la même source.

Décès de Mohamed Hansal, légende de l’arbitrage algérien

L'ancien arbitre international algérien Mohamed Hansal est décédé aux premières heures de la matinée de dimanche à l'âge de 78 ans, alors qu'il se trouvait sur la route du retour de la wilaya de Chlef vers Oran, a-t-on appris auprès de ses proches. Selon les mêmes sources, le défunt est décédé à la suite d'une crise cardiaque survenue quelques heures seulement après sa participation à une activité destinée aux jeunes dans la wilaya de Chlef. Cette activité comprenait une cérémonie organisée par l'association « Radieuse » en l'honneur de deux anciennes figures de l'ASO Chlef : le regretté Mohamed Bouhella et Mustapha Meksi. Le défunt faisait partie des membres



actifs de cette association. Mohamed Hansal est considéré comme l'une des figures marquantes de l'histoire de l'arbitrage algérien. Il a représenté le sifflet algérien

dans plusieurs compétitions internationales et a notamment fait partie du corps arbitral lors de la Coupe du monde Italie 1990, laissant une empreinte notable dans sa carrière sportive. Le défunt était également connu pour sa conduite exemplaire, aussi bien sur le terrain qu'en dehors. Après avoir pris sa retraite de l'arbitrage dans les années 1990, il a continué à servir le sport en encadrant les jeunes et en transmettant son expérience aux nouvelles générations, notamment à travers l'association « Radieuse » qui regroupe plusieurs figures emblématiques du football algérien, telles que Lakhdar Belloumi et Fodil Megharia, entre autres.

L'EXPRESS

ELLE SE POURSUIVRA JUSQU’AU 12 MARS PROCHAIN

Exposition « Femme africaine » au Théâtre national d’Alger

Une exposition d'arts plastiques de l'artiste Wafa Ouali a été inaugurée, dans la soirée de samedi à dimanche, à Alger, offrant une immersion totale dans l'univers de la femme algérienne et africaine, et ce, dans le cadre de la Journée internationale des femmes, célébrée le 8 mars de chaque année.

L'artiste Wafa Ouali a présenté, dans cette exposition intitulée «Femme africaine», accueillie dans le hall du Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine- Bachtarzi, une riche collection d'environ vingt tableaux de différents formats, réalisés aux techniques de l'aquarelle et de la peinture à l'huile, mêlant des éléments réalistes, impressionnistes et abstraits qui mettent en valeur l'élégance et la beauté de la femme algérienne, et la diversité des tenues et parures traditionnelles. L'exposition comprend également des portraits de femmes africaines, avec des habits et des bijoux traditionnels, vibrant de vie à travers des choix chromatiques lumineux et fluides, reflétant la nature et l'esprit de l'Afrique. L'artiste autodidacte a choisi de ne pas attribuer de titres à ses tableaux, afin de permettre au public de participer au choix d'intitulés correspondant à ses propres interprétations de ses œuvres, formant une mosaïque imprégnée d'un esprit algérien authentique et portant une touche africaine inspirée d'éléments de l'identité et du patrimoine culturel national aux dimensions africaines, et dont la femme algérienne constitue le thème principal, à travers les valeurs, les traditions et l'héritage qu'elle incarne, tandis qu'une partie des œuvres met en valeur la beauté de la femme africaine, à travers ses tenues traditionnelles, ses parures et



des scènes de son quotidien. L'artiste consacre aussi une partie de ses œuvres à la célébration du patrimoine et de l'architecture traditionnelle algérienne, à l'image de la Casbah d'Alger, s'imprégnant d'ambiances festives et mettant en scène diverses tenues traditionnelles aux couleurs vives, telles que le haïk, le karakou et la robe kabyle. Dans une déclaration à l'APS à l'issue de l'ouverture de l'exposition, l'artiste Wafa Ouali a indiqué que «les œuvres présentées au public s'articulent autour du thème de la femme algérienne et africaine, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, l'opportunité de mettre en valeur la place de la femme dans la société et son rôle pivot

dans la préservation des différentes composantes du patrimoine culturel matériel et immatériel algérien et africain». Ses œuvres «documentent le costume traditionnel algérien, tels le haïk, le burnous et l'authentique caftan algérien, dans le but de préserver la mémoire, tout en reflétant la richesse du patrimoine vestimentaire africain», a-t-elle ajouté. Originaire de la wilaya de Béjaïa, l'artiste autodidacte Wafa Ouali participe, depuis l'an 2000, à plusieurs expositions individuelles et collectives, de même qu'elle a enrichi et forgé son expérience à travers sa participation à différents ateliers artistiques. Cette exposition artistique se poursuivra jusqu'au 12 mars prochain. ■

Femmes palestiniennes détenues : l’autre visage du 8 Mars

En cette Journée internationale des femmes, la situation des Palestiniennes rappelle que leur lutte pour la dignité se heurte à la réalité de l'occupation israélienne. Selon des rapports conjoints, 72 prisonnières sont actuellement détenues, dont des mineures, des mères de famille et des femmes atteintes de maladies graves, comme le

cancer. Ces arrestations, souvent arbitraires, s'appuient sur des motifs élargis tels que des publications sur les réseaux sociaux ou la détention administrative sans procès. En détention, les femmes subissent des conditions inhumaines : mauvais traitements, privations de soins, fouilles humiliantes et parfois des violences sexuelles, en violation du droit inter-

national. Depuis le début de la guerre récente, plus de 700 femmes ont été arrêtées, utilisées parfois comme moyen de pression sur leurs proches. Face à ces violations systématiques, les organisations de défense des droits humains appellent à une mobilisation internationale pour exiger la libération immédiate de toutes les prisonnières palestiniennes. ■

L’Algérie saluée pour son rôle dans la promotion de l’islam modéré

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, a reçu hier une délégation de savants musulmans ayant participé à la 18^e édition des Dourouss Mohammadia, organisée à Oran. Cette délégation comprenait le cheikh Osama Al-Rifai et le Dr Habib Al-Jajia (Liban), ainsi que le cheikh Mounir Al-Kamantar (Tunisie), qui ont enrichi l'événement par leurs interventions scientifiques. Lors de cet échange, le mi-

nistre a salué leurs contributions et réaffirmé l'engagement de l'Algérie à soutenir les initiatives favorisant un islam modéré, le juste milieu et la diffusion de la Sunna du Prophète Mohammed (QSSSL) dans les sociétés musulmanes. De leur côté, les invités ont exprimé leur gratitude pour l'accueil réservé et salué le rôle de l'Algérie comme pôle de savoir et de rayonnement des valeurs de modération. La rencontre s'est conclue par un appel

commun à renforcer la coopération intellectuelle entre institutions religieuses des pays musulmans, au service du message islamique, du dialogue et de la coexistence. À cette occasion, le ministre a offert aux hôtes des exemplaires du Mus'haf historique roudoussi, réédité sous le haut patronage du Président Tebboune, ainsi qu'une sélection de publications du ministère. ■